This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

150 b 3.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DE LA
PRONONCIATION EN FRANCE

AU XVIme SIÈCLE

ET DU LIVRE DE THUROT, INTITULÉ

DE LA PRONONCIATION FRANÇAISE

(PREMIÈRE PARTIE : LES VOYELLES)

PAR

FERDINAND TALBERT

DOCTEUR ÈS-LETTRES, PROFESSEUR AU PRYTANÉE MILITAIRE.

PARIS

THORIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

7, RUE DE MÉDICIS.

1887

Digitized by Google

LIBRARY OF THE TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
14 JUN 1944
OF OXFORD

Digitized by Google

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AL. CHART. — *Les œuvres* de maître Alain Chartier, corrigées, etc. par André du Chesne, Tourangeau, Paris, Pierre le Mur, 1627.

ANTON. — Antonini, *Dictionnaire français, latin et italien*, Lyon, 1760, 2 vol. in-4°.

B. (du) — *Les regrets et autres œuvres poétiques* de Joachim du Bellay, Paris, Morel, 1558, in-4°.

BART. (du) — *Les œuvres* de Guil. de Saluste, sieur du Bartas, etc. Paris, Dubray, 1611, in-fol.

BOUCH. — Bouchet, dans la *Bibliothèque Duverdier*, etc. Lyon, Honorat, 1685, 1 vol. in-fol.

BOURD. — *La légende de maistre Faifeu*, par Ch. Bourdigné, Coustelier, 1723, in-12.

DC. — *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis*, auctore Carolo Dufresne, domino du Cange, etc. Parisiis, Osmont, 1733, 6 vol. in-fol.

DFM. — *Lettres* de Desforges-Maillard.

DM. — *Catalectes* ou pièces choisies, etc. par M. D. M. A. D. V. (l'abbé de Marolles), Paris, 1667. Ensemble *Le Livre des spectacles* et le premier livre des *Epigrammes de Martial*, Paris, 1667; *Les Estreines*, etc. de Martial, Paris, 1667; *L'histoire Auguste*, Paris, 1667; *L'histoire des François* de Saint-Grégoire, evesque de Tours, Paris, 1668.

DESCH. (Eust.) — *Poésies morales et historiques*, d'Eustache Deschamps, etc. par Crapelet, Paris, 1832, in-fol.

Digitized by Google

DESMAS. — L'*Enéide* de Virgile, prince des poètes latins, translatée de latin en françois, etc. par Louis des Masures, Tournisien, etc. J. Borel, 1572, in-8°.

DUM. — La *Bibliotèque des enfans*, etc. par Dumas, Paris, Simon, 1733, 4 tom. en 1 vol. in-4°.

EST. (H.) — La *Précellence du langage françois*, par Henri Estienne, etc. (édit. Feugère), Paris, Delalain, 1850, in-12.

EST. (R.) 1538. — *Dictionnarium Latino-Gallicum*, etc. A la fin du vol. : Parisiis excudebat Robertus Stephanus in sua officina ann. M. D. XXXVIII.

FLAC. — *Histoire de la grande isle Madagascar*, par le sieur de Flacourt, Paris, J. Henault, 1658, in-4°.

FRESN. (la) — L'*Art poétique* de Vauquelin de la Fresnaye (1536-1607), publié par Ach. Genty, Paris, Poulet-Malassis, 1862, in-12.

G. (Ste) — *Charle Martel*, etc. par M. de Sainte-Garde, Paris, Langlois, 1679, 2 tom. en 1 vol. in-12.

GARN. (S.) — *La Henriade et la Loyssée* de Sébastian Garnier, procureur du roi Henri IV au Comté et Bailliage de Blois, etc. Paris, Musier fils, 1770, in-8°. (Reproduction de l'édition imprimée à Blois, chez la Vve Gomet, 1593).

GÉN. — *Des Variations du Langage français*, etc. par F. Génin, Paris, Didot, 1845.

HAUR. — *Histoire littéraire du Maine*, etc. par B. Hauréau, Paris, J. Lasnier, 1852, 4 vol. in-8°.

JAC. (P. L.) *Rec.* — *Recueil de Farces, Soties* et *Moralités*, etc. par P. L. Jacob... Paris, Delahays, 1859, in-12.

LEM. (Jeh.) — *Les troys livres des Illustrations de Gaule et singularitez de Troye*, etc. (par Jehan Le Maire de Belges), Paris, Galliot du Pré, 1531, in-12.

Digitized by Google

LIV. — *La Grammaire française et les Grammairiens du XVIme siècle*, par Ch. L. Livet, Paris, Didier et Durand, 1859, in-8°.

LOR. (du) — *Les Satyres* de M. du Lorens, président de Chasteau-neuf, Paris, Sommaville, 1636, in-4°.

MALH. — *Œuvres complètes* de Malherbe, édit. Lalanne, Paris, Hachette, 1862, 4 vol. in-8°.

MAR. — *Œuvres complètes* de Clément Marot, nouvelle édition.... Paris, Rapilly, 1824, 3 vol. in-8°.

MATH. — *Le chef-d'œuvre d'un Inconnu*, par le Dr Chrisostome Mathanasius, Londres, 1758, in-12.

MONTL. (J. de) — *Mythologie*, c'est-à-dire explication des Fables, etc. extraite du latin de Noel Le Comte.... par I. D. M. (Jean de Montlyard), Lyon, Frelon, 1604, in-4°.

NIC. 1573. — *Dictionaire françois-latin*, auquel les mots françois, avec les manières d'user d'iceulx, sont tournez en Latin, reveu et augmenté du tiers par le moyen des divers escripts de M. Nicot, Conseillier et Maistre des requestes de l'hostel du Roy. Les mots de Marine, Venerie, Faulconnerie ou Volerie et autres obmis ès précédentes impressions sont remis en leur ordre. A Paris, chez Jaques du Puys, à l'enseigne de la Samaritaine, rue Sainct Jehan de Latran, près le collège de Cambray, 1573, in-fol.

PALSGR. — *L'esclaircissement de la Langue françoise*, par J. Palsgrave, suivi de la Grammaire de Giles du Guez, (lis. du Wés) etc. publié par Génin, Paris, Imprim. nation. 1852.

PER. (B. des) — *Le Cymbalum mundi*, par Bonaventure des Periers, édit. P. L. Jacob (Bibl. Gauloise), Paris, 1858, in-12.

Digitized by Google

RONS. 1609. — *Les œuvres* de Pierre de Ronsard, gentilhomme vandosmois, prince des poëtes françois, etc. Paris, Nicolas Buon, 1609, 1 vol. in-fol. de 1215 p., plus la table générale, plus une ode pindarique de C. Garnier, en mémoire de feu P. de Ronsard, plus un Recueil des Sonnets, Odes, Hymnes, Elégies, Fragments, paginé de 1 à 137.

RONS. 1623. — *Les œuvres* de P. de Ronsard, etc. Paris, Nic. Buon, 1623, 2 tom. in-fol. paginés, le premier de 1 à 874, le second de 875 à 1728.

RONS. (suivi du n° du volume). — *Œuvres complètes* de P. de Ronsard, etc. par Prosper Blanchemain (Biblioth. Elzévirienne), Paris, Jannet, 1857-1867, 8 vol.

RONS. dans *Rec.* — càd. dans *Recueil des plus belles pièces des Poëtes françois*, etc, Paris, 1692, 5 vol. in-12.

SAL. (H.) 1545. — *Les dix premiers livres de l'Iliade* d'Homère, prince des poëtes, etc. par M. Hugues Salel, etc. Paris, V. Sertenas, 1545, in-fol.

SAL. (H.) — *L'Iliade* d'Homère, etc. par M. Hugues Salel, etc. Paris, Gautier, 1574, 1 vol. in-12.

SAR. — *Les œuvres* de M. Sarasin, Paris, Courbé, 1656, (éd. de Ménage), in-4°.

THÉOPH. — *Œuvres* du sieur Théophile, à Rouen, J. de la Mare, 1629, in-12.

THUR. — Thurot, *de la Prononciation française*.

VIG. (Bl. de) — La *Troisième Decade de Tite-Live*, etc. mise cy devant en françois, par Jehan Hamelin.... et depuis resuyvie presque tout à neuf, par B. de V. (Blaise de Vigenère), Paris, Chesneau, 1583, in-fol.

VOIT. — *Les œuvres* de M. de Voiture, nouvelle édition, Paris, au Palais, 1677, 2 vol. in-12.

Digitized by Google

AVANT-PROPOS. [1].

M. Thurot, membre de l'Institut, a fait paraître en 1881 le premier volume d'un important ouvrage intitulé *De la prononciation française depuis le commencement du XVIme siècle, d'après les témoignages des grammairiens.* Il est mort avant d'avoir pu mettre au jour le second volume, que M. Gaston Paris a publié en 1883 sur la copie même de l'auteur, avec un soin filial.

Le premier tome se compose d'une courte préface, suivie de la *Liste des signes et abréviations* et de la *Liste alphabétique des auteurs cités;* d'une longue *Introduction,* traitant des grammairiens et lexicographes consultés par l'auteur et du français considéré comme normal dans le temps où ils ont écrit; enfin de l'*Histoire* même *de la prononciation française,* voyelles et diphtongues, jusques et y compris les voyelles consécutives, c'est-à-dire les groupes de voyelles autrefois séparées, qui ont été réduits plus tard en une seule syllabe.

Le tome second s'occupe de la prononciation des *Consonnes*, de la *Quantité*, et de l'*Accent tonique.* Il se termine par une *Conclusion,* où l'auteur se propose de réunir l'ensemble des traits qui caractérisent la prononciation au XVI, au XVII et au XVIIIme siècle, et de présenter quelques considérations que lui a suggérées l'étude des variations de l'usage pendant cette période.

Un copieux index a été imprimé à part. Il est précédé d'une préface où M. Gaston Paris juge M. Thurot, sa vie et ses ouvrages, particulièrement le dernier, avec la sûreté d'un savant, l'indulgence d'un confrère et le cœur d'un ami.

Nous ne partageons pas sur un certain nombre de questions,

(1) Le noyau du travail, que nous publions aujourd'hui, est un article critique écrit pour la *Revue des Lettres Chrétiennes en* 1881.

Digitized by Google

soit générales, soit de détail, les opinions de M. Thurot; nous prenons la plume pour les juger, souvent pour les compléter et quelquefois pour les combattre. Peut-être n'est-il pas inutile, au moment où se prépare une édition du premier volume de son ouvrage, d'en signaler soit les omissions, soit les erreurs. Nous ne faisons paraître aujourd'hui que les observations sur la première partie, c'est-à-dire sur les *Voyelles*. Si le public accueille favorablement cette critique, nous ferons paraître plus tard nos remarques sur la seconde partie, c'est-à-dire sur les *Consonnes*, en y joignant la liste complète des auteurs cités et un *Index*.

Bien que nous ayons intitulé cette série d'observations *De la prononciation en France au XVIme siècle*, parce que c'est surtout à propos de la prononciation dans cette période que nous différons d'avis avec M. Thurot, nous nous permettons, quand l'occasion s'en présente, de faire une excursion dans les siècles postérieurs.

P. S. Au dernier moment un ami nous conseille d'arrêter l'impression de ce travail, sous prétexte qu'une critique n'a plus de raison d'être cinq ans après la publication de l'ouvrage critiqué. Cette objection, qui se présentera peut-être à l'esprit de plus d'un lecteur, nous paraît plus spécieuse que solide. Sans alléguer pour notre excuse des exemples analogues (1), il est facile de répondre que l'œuvre de Thurot n'est point de ces œuvres passagères destinées à subir l'indifférence ou l'oubli; que les questions qu'elle aborde sont toujours actuelles et ne souffrent point de prescription; que d'ailleurs (et cette excuse suffirait à elle seule) si notre critique paraît tard, c'est que nos occupations professionnelles (2) et des travaux de toute sorte ne nous ont pas permis de la publier plus tôt; qu'enfin si nous avons été assez heureux pour combler des lacunes, réparer des oublis, éclaircir des points douteux, résoudre des problèmes, obscurs même pour Thurot, nous avons peut-être quelque droit de mettre ce travail sous la protection du vieux proverbe: *Mieux vaut tard que jamais.*

(1) M. Littré qui mit trois ans, M. Chevreul huit ans, 1843-1851, à rendre compte, le premier des *Altfranzösische Lieder* de M. Matzner, le second d'un livre du docteur Hœfer, paru en 1842.

(2) Qu'il nous suffise de dire que, dans le seul mois de mars 1886, il nous est passé sous les yeux plus de neuf cents copies, tant devoirs que compositions.

Digitized by Google

DE LA
PRONONCIATION EN FRANCE
AU XVIme SIÈCLE
ET DU LIVRE DE THUROT, INTITULÉ
DE LA PRONONCIATION FRANÇAISE.

PRÉFACE. — Pourquoi Thur. se propose-t-il de recueillir les témoignages relatifs à la prononciation du français uniquement dans les ouvrages qui traitent spécialement de notre langue, à l'exclusion des poètes dont les rimes fournissent à ce sujet de précieux renseignements? « Je n'ignore pas, dit-il, qu'il est d'autres témoignages, mais ils ne peuvent être interprétés qu'au moyen des témoignages des grammairiens. Ceux-ci donnent en quelque sorte une lumière directe ; la lumière des autres n'est que réfléchie. »

Cette assertion est faite pour combler d'étonnement, et l'illustre grammairien s'est évidemment exagéré le rôle des grammairiens. Quel est donc l'arbitre, le maître, le législateur de la langue? Il y a déjà longtemps qu'Horace a répondu : C'est l'usage. « C'est l'usage qui est le grand maître, » dit à son tour Malherbe. Or à l'égard de l'usage les grammairiens ne sont que des greffiers ; ils le constatent, ils ne le crèent pas. Le style des bons écrivains (1), le langage non pas du plus grand nombre, comme dit Littré, mais de la cour (Th. Corn. dans Thur. II, 303) ou du Parlement, des honnêtes gens, et, comme nous dirions aujourd'hui, de la bonne compagnie, voilà le flambeau qui doit les éclairer et les guider.

Au rebours de l'opinion de Thurot, c'est l'usage qui est la lumière ; les grammairiens n'en sont que le reflet.

Si les témoignages fournis par les poètes ne pouvaient être interprétés qu'au moyen des témoignages des grammairiens, il fau-

(1) Vaugelas définit le bon usage « la façon de parler de la plus saine partie de la cour, conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des auteurs de ce temps (Thur. I, *Introd.* XCVIII). »

Digitized by Google

drait mettre en suspicion *a priori* l'exactitude des conclusions que de savants philologues ont tirées des assonances de nos vieux poèmes sur la prononciation du français aux époques où il n'avait pas encore de grammairiens. Ce serait le scepticisme érigé en fait de prononciation pour tout ce qui est antérieur au XVIme siècle. Or qui oserait mettre en doute que plusieurs romanistes connus et particulièrement M. Gaston Paris n'aient en un certain nombre de points déduit des conclusions pour la plupart incontestables sur la prononciation du français au moyen-âge? Thur. moins que personne, puisqu'en plus d'un passage il s'appuie sur les déductions de son savant collaborateur, donnant ainsi un démenti à ce qu'il y a de trop absolu dans l'assertion que nous combattons.

Sans doute à partir du moment où apparaissent les grammairiens, s'ils étaient constamment d'accord entr'eux, on pourrait à la rigueur trouver superflu d'interroger les poètes. Mais le livre de Thur. pourrait tout aussi bien s'intituler *Histoire des divergences des grammairiens sur la prononciation française.* Loin d'être d'accord entr'eux, ils ne sont pas toujours d'accord avec eux-mêmes. Il ne faut pas se faire d'illusion; il ne commence réellement à y avoir dans la prononciation comme dans la langue de discipline et d'usage normal que le jour où Vaugelas, la cour de Louis XIV et enfin l'Académie font reconnaître leur autorité.

Du principe posé par Thur, il résulterait que même pour le XVIme siècle et les siècles postérieurs l'incertitude devrait planer sur le son des mots que l'on ne rencontre que chez les écrivains et dont les grammairiens n'ont point parlé : « *Pleuresie* St., etc.; *plerezie* L. (I, 522). *Pleuresie* St,; *plerezie* (sic) L.; *peuresie, pleuresie* O.; *pleuresie* R. etc. (II, 266), » dit Thur., mais n'est-il pas certain que la prononciation *puraisie*, si commune aujourd'hui parmi le peuple, avait cours au XVIme siècle, quand on lit dans un auteur de mémoires de ce temps là : « il estoit malade d'une *puraisie*? » (1)

(1) *Mémoires* de Jacques Carorguy, greffier de Bar-sur-Seine 1582-1595, publiés par E. Bruwaert, Picart, 1880, 1 vol. in-8, p. 109. Ajoutons la prononc. *pluresie* usitée dans le style littéraire au XVIIme s.

Il n'ose soûpirer, eut il la *pluresie*.
(Du Lor. sat. 2)

Digitized by Google

La prononciation de *philautie* en *philaftie* (I, 509) n'a pas d'autre témoignage que le *Dict. de l'Acad.* de 1694. Eût-il été inutile de savoir que 70 ans auparavant Du Lorens (1) l'écrivait ainsi : « moi qui suis peu sujet à cette *philaftie* (Sat. 26) ? » Les grammairiens au XVIIIme s. n'ont pas été sans prendre du *punch*. Pourtant aucun n'en fait mention (I, 275 et suiv.). Nous serions donc condamnés à ignorer à perpétuité la prononciation primitive de ce mot en France si nous ne lisions dans Fréron (2) cette orthographe significative : « Le Pirate avoit mêlé dans le *pounche* quelques bouteilles de vin. » Enfin, car il faut savoir se borner, après avoir vu dans Régnier, R. Garnier, Du Lorens et maint autre poète *paysan* dissyllabe, dans Pasquier, Vauquelin de la Fresnaye, La Fontaine (*Fabl.* III, 17) et Molière (Avare. I, 6) notre *fluet* d'aujourd'hui orthographié *flouet*, la lumière qui ressort de ces témoignages n'est-elle pas plus directe que celle qui émane des renseignements plus ou moins exacts fournis par n'importe quel lexicographe ou grammairien et n'est-ce pas plutôt celle-ci qui est un reflet ? Non, l'historien de la prononciation ne doit négliger systématiquement aucune lumière (3) ; les indications des poètes et des grammairiens doivent se contrôler et s'éclairer mutuellement, et l'omission préméditée de ces rapprochements féconds, pour lesquels les auteurs cités par Thur. ne se sont pas toujours montrés aussi indifférents que lui, ne peut avoir pour excuse que l'immensité d'une tâche, bien faite pour effrayer les plus courageux.

On verra plus amplement dans la suite de cette critique combien l'intervention des poètes est utile pour éclairer, compléter et même rectifier les assertions des grammairiens.

Il n'y a qu'un cas ou le poète ne peut venir en aide au grammairien ; c'est quand il s'agit des syllabes initiales ou médiales, et encore la mesure est-elle souvent dans cette occurrence un sûr

(1) Presque cent ans avant Du Lorens, Marguerite de Valois écrivait déjà au commencement de ses *Mémoires* (Collect. Petitot, 1re série, tom. XXXVI, p. 27) : « plus tost à la *philaftie* qu'à la raison. »

(2) *Lettres sur quelques écrits de ce temps... etc*, nouvelle édit. Londres, et se trouvent à Paris, chez Duchesne etc. 1752-1754, 13 vol. in-12, vol. XII, p. 297.

(3) Thur. n'a pas toujours dédaigné le secours des poètes. Cf. Thur. *De la prononciation des consonnes finales dans l'ancien franç.* p. 6 et 7 du tirage à part.

Digitized by Google

criterium. Mais pour les syllabes finales le témoignage de la rime ne doit point être négligé ; loin de là. Il doit l'être d'autant moins qu'il est permis de douter avec M. Littré (*Dict.* à 2 QUANT... *Remarq.*) que les grammairiens les plus vantés aient toujours été « les interprètes » (ou autrement dit *les reflets*) « fidèles de l'usage. »

LISTE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS CITÉS. Aucun de ceux qui avant Thur. se sont à notre époque occupés de l'histoire de notre prononciation (1) n'a consulté et mis en œuvre autant de traités spéciaux sur cet intéressant sujet. Sa liste n'en contient pas moins de deux cents. Le XIXme s. n'y est pourtant représenté que par Domergue (1805), Dupuis (1836), Malvin-Cazal (1846), inconnu en France, mais connu en Allemagne, Féline (1851) et le *Dict. de l'Académie* (1835, 1878.) C'est à dessein sans doute (car il n'est pas à supposer qu'il les ignorât) que Thur. a omis au XVIIIme s. les grammaires de Chambaud et de Porny, qui lui eussent pourtant fourni quelques renseignements intéressants sur la prononciation française (2). Au XVIIe, on se serait attendu à voir signalé l'*Apothéose du Dictionnaire de l'Académie*, où il aurait pu emprunter des remarques utiles sur *arrhes* et sur *filleul*. Il a négligé complètement le Dictionnaire de rimes de Boyer, intitulé *Bibliothèque universelle*, que ne signale pas du reste le *Manuel* de Brunet.

(1) Citons parmi les principaux Quicherat, *Traité de versification française*, le seul dont Thur. fasse mention ; Francis Wey, *Histoire des révolutions du langage en France ;* Génin, *Variations du langage français*, livre souvent paradoxal et toujours spirituel ; Livet, *la Grammaire française et les grammairiens au XVIme s.;* l'abbé Bellanger, *de la Rime*, ouvrage loué par M. Gaston Paris, et souvent cité par Tobler. Qu'il nous soit permis d'ajouter notre traité *du Dialecte blaisois et de sa conformité avec l'ancienne prononciation* et notre *Lettre à M. Darmesteter sur la prononciation de la voyelle U au XVIme s.* Ces ouvrages qui, avant Thur. ont touché à bien des questions, dont il s'occupe dans son livre,

Sont tous devant ses yeux, comme s'ils n'étaient pas.

(2) Par exemple : « I maintain that these following English words are exactly pronounced like the French ones underneath :

Fat, hall, long, parlour, fare, bell, pen, swear,
un fat, le hâle, langue, parleur, faire or *fer, belle, peine, soir,*
sum *or* some, sweat, pull, kit, we.
somme, souhaite, poule, quitte, oui. »

Digitized by Google

D'autres auteurs qui, sans être grammairiens, en remplissent quelquefois le rôle, en passant, par les observations qu'ils sèment çà et là sur la prononciation ou sur la langue, eussent ajouté non sans fruit leur témoignage à celui des grammairiens de profession. C'est ainsi que Thur. cite Voltaire (I, 5), St-Marc (I,22), Brossette (I, 22 et 491) et d'autres que l'on chercherait en vain dans la liste alphabétique des auteurs cités. Il eût trouvé de même dans Marot, Auvray, Courval-Sonnet, Voiture, Vigneul Marville, Desforges-Maillard, etc. des indications précieuses. Par exemple après avoir invoqué le témoignage de H. Estienne (1582) au sujet de l'emploi de *Catheline* pour *Catherine* (I, 18), il aurait pu l'appuyer de celui de Cl. Garnier (1623) dans ses *Commentaires sur Ronsard* (VII, 124) à propos du mot *matelineux :* « Ce mot peut venir de *Mathurin* corruptivement ; ainsi les gens du bas vulgaire disent *Catheline* pour *Catherine.* » Mais ce sont là omissions qui ne doivent point étonner en regard d'un plan que la modestie de l'auteur trouvait déjà « bien vaste pour ses forces, » et il ne faut pas oublier que l'historien de la prononciation, quelque effort qu'il fasse, sera condamné longtemps encore a être sur bien des points inexact ou incomplet.

Introduction. — L'unanimité qui règne parmi les grammairiens du XVIme siècle sur l'impossibilité pour les uns, la difficulté pour les autres de « mettre et ordonner la langue françoise a reigle certaine de prononcer et bien parler » provient à mes yeux (et j'espère que ce travail le démontrera) de ce qu'au milieu de la prodigieuse variété des dialectes, tous en usage à la cour, il ne pouvait y avoir ni pour le beau langage, ni pour la prononciation d'usage normal. Comment mettre de l'ordre dans ce chaos, et découvrir des règles dans cette langue de transition où il n'y en a plus, et où il n'y en a pas encore : « *Tantæ molis erat*, écrit Sylvius, *linguæ gallicæ rationem invenire et in canones conjicere.* »

Tout ce que dit Thur. de la diffusion de la langue française, des ouvrages composés dans le but de l'enseigner, du plan des grammaires, des tentatives peu heureuses de réformation de l'orthographe, de la méthode et du but poursuivis, tout cela est

Digitized by Google

d'une exactitude, d'une justesse et d'une précision irréprochables. Ses regrets sur la décadence de la science grammaticale du français comme langue vivante seront partagés par tous ceux qui savent combien cette science est aujourd'hui négligée. Jamais en présence de la décadence de la langue elle-même, décadence qu'il faut attribuer à des causes multiples, il n'a été plus utile de relever dans notre pays l'étude de la grammaire.

On ne saurait trop louer Thur. d'avoir donné une notice sur les grammairiens qu'il cite et dont un grand nombre sont inconnus ou peu connus. Les jugements qu'il porte sur eux sont généralement justes. Il en est qui appellent quelques observations :

1° Il est certain que dans Palsgr. il y a des mots dont l'orthographe est barbare, en moins grand nombre pourtant que ne paraît le croire Thurot. Pourquoi l'historien de la prononciation ne souffle-t-il mot du son *eu* attribué par le grammairien anglais (p. 7) à la lettre *u* ? Ajoutons qu'il semble avoir plus consulté l'*Index* dressé par Génin que l'ouvrage même de Palsgrave.

2° « R. Est., dit Thur. (*Introd.* XXIX), invente même des formes ; » mais n'a-t-on pas supposé dans tous les temps et aujourd'hui plus que jamais des formes intermédiaires ? *Dragée* venant de τράγημα ne fait-il pas songer naturellement à une forme antérieure *tragée* (ital. *treggea*), et, *falot* venant, de l'aveu des étymologistes, du radical contenu dans φανὸς ou dans φάρος, ne peut-on pas dire sans rien inventer, en présence de la facilité qu'ont ces liquides à permuter entr'elles, qu'il est « pour *phanot* » où pour *pharot ? Venredi* s'orthographiait ainsi longtemps avant R. Est. ; c'est une prononciation usitée encore de nos jours dans certains dialectes, et quant à *oulme* pour *orme*, si l'*l* est une concession orthographique au latin, l'*ou* n'est point une invention de l'auteur, comme le prouvent ces vers de *Maistre Pathelin :*

> Maintenant chascun vous appelle
> Par tout avocat dessoubz l'*orme.*
> — Encore ne le dis je pas *pour me*
> Vanter (P. L. Jac. *Rec.* p. 20).

3° (*Introd.* XXXV, lig. 17.) C'est en tête de la réimpression de 1573, que Jaques du Puys (ou Jacques Dupuys) a publié d'abord

Digitized by Google

la préface dont Thur. cite un passage, préface reproduite dans l'édit. de 1584.

4° Pourquoi prétendre (*Introd.* XLII), que Tabourot s'est plus occupé de l'abondance des rimes que de leur exactitude? Il n'est pas une seule de ses assertions qui ne se trouve confirmée par les poètes contemporains.

5° Enfin, puisque Thur. n'accorde pas à tous les grammairiens, dont il invoque l'autorité, la même confiance, n'eût-il pas été bon, s'il tenait à les citer tous, de mettre le lecteur en garde contre ceux qui « inventent des formes, » ou qui « forcent souvent la forme française, » ou qui se copient les uns les autres (I, 362), ou dont « la pureté de la prononciation est contestée, » ou qui sont « disposés à faire violence à l'usage, » ou qui le « sacrifient au désir de régler la langue, » ou « à l'analogie, etc. » en appelant sur eux la défiance par un signe particulier?

De l'usage normal. — (*Introd.* LXXXVII.) Thur. semble reconnaître au XVIme s. en fait de langage un usage normal. Peut-on dire qu'il y en eût un, en un temps où l'autorité soit de la cour, soit du parlement, reconnue par les uns, est contestée par les autres, où la contagion d'un langage incorrect et d'une prononciation vicieuse souille les lèvres des courtisans et même des magistrats; où parmi les écrivains « chacun sans aucun choix ni jugement, sans rien élabourer, sarcler, ne cribler, se transporte le nez au vent, selon que sa fantasie le poulse (Bl. de Vig.); » où l'on enseigne dans les écoles mêmes, (1) bien avant que

(1) Quand Lazare de Baïf fut envoyé ambassadeur en Allemagne, il remit son fils entre les mains du professeur Tussanus: « Là, dit Baïf,

Là quatre ans je passay, façonnant mon ramage
De grec et de latin, et de divers langage
(Picard, parisien, touranjau, poitevin
Normand et champenois) meslay mon angevin. »

Vauquelin de la Fresnaye dans son *Art poétique*, dont la 1re édit. parut à Caen en 1605, donne aux poètes le conseil suivant, renouvelé de Ronsard :

L'idiome Norman, l'Angevin, le Manceau,
Le François, le Picard, le poli Tourangeau
Aprens, comme les mots de tous arts mécaniques,
Pour en orner après tes phrases poétiques.

Digitized by Google

Ronsard le conseillât en son Art poétique (VII, 321), à ne se point soucier si les vocables sont Gascons, Poitevins, Normands, Manceaux, Lyonnois ou d'autres pays; enfin où au témoignage de Casaubon (1587) il y a en France autant de dialectes et de prononciations diverses que l'on compte non pas de provinces, mais de villes (1), non pas même de villes, avait dit quarante ans auparavant Th. de Bèze (1550), mais de personnes. Au lieu d'une prononciation normale et commune, ce sont donc des prononciations provinciales, locales, individuelles même que l'on surprend dans notre pays jusque vers la seconde moitié du XVIIme siècle. En un mot, il y a des prononciations françaises, mais de prononciation française, point; et il serait assurément plus exact d'intituler le livre de Thur. *De la Prononciation en France*.

Thur. prétend que depuis 1848 il est fort difficile de déterminer ce qu'il faut entendre par le bon usage, particulièrement en matière de prononciation. Quoi! n'y a-t-il plus depuis 1848 de bonne compagnie et, comme on disait au XVIIme siècle, d'honnêtes gens en France? En sommes-nous revenus à l'anarchie du XVIme siècle, en fait de prononciation? Dans nos Universités, dans les Facultés des lettres, dans nos tribunaux, enfin dans les salons littéraires, dans les sociétés savantes, dans l'Académie française la première, ne conserve-t-on pas les traditions du beau langage? Voilà, nous semble-t-il, où le bon usage doit être cherché aujourd'hui.

(1) Ce texte de Casaubon, qui n'a pas, je crois, été mis en lumière jusqu'ici, mérite d'être cité complètement: « Etiam hodie de Gallis vere dixeris, quod olim de Grœcis Strabo, eos nimirum σχεδὸν κατὰ πόλεις ἄλλους ἄλλως διαλέγεσθαι Nam in Gallia certe nostra tot fere linguæ sunt, aut certe tot ejusdem linguæ dialecti ac *diversi pronuntiandi modi*, quot sunt Galliæ, non dicam provinciæ, sed urbes (Strabonis *Geographia* cum notis Casauboni, etc. 1707, 2 vol. in-fol., tom. I, p. 267, col. 1, not. 2). »

En 1661, l'auteur de la *Description Générale de l'Europe*, écrivait encore : « Il y avait en Grèce presque autant de langues ou plustost de dialectes et diverses façons de parler que de contrées, de même qu'on remarque en France une grande différence de langage presque en toutes ses provinces. » mais il se formait déjà, comme en Grèce, grâce aux Précieuses, à l'Académie, à Vaugelas et à la Cour « une dialecte commune. »

Digitized by Google

LIVRE PREMIER.

VOYELLES.

Pag. 1, lig. 14 : « On sait qu'il y a trois *e*. » N'y en a-t-il pas quatre ? L'*e* est ouvert dans *procès*, fermé dans *bonté*, muet dans *rose*, mais soutiendra-t-on que dans *devenir*, *recevoir*, quand on prononce, comme dans l'usage familier *dev'nir*, *rec'voir*, le premier *e*, qui n'est assurément ni ouvert ni fermé, soit cependant muet ? Qui oserait prétendre aujourd'hui que dans la phrase *de ce que je redemande ce qui m'est dû* il y a six *e* muets de suite (*Gr. des gramm.* I, 10), et que l'*e* du pron. pers. *je* soit différent dans la prononciation de l'*eu* du subst. *jeu*, lequel *eu* personne ne s'avisera certainement d'appeler un *eu* muet ?

Corneille, il est vrai (Marty-Lav. I, Au lecteur III, p. 9 et 10) ne reconnaît que trois sortes d'*e* ; l'*e* féminin (*aspres*, et dans *contée* le dernier *e*) ; l'*e* masc. qui se prononce comme dans la langue latine (il s'agit de l'*e* non suivi d'un *s* comme dans *domine*, *homine*, *amare*, *die*, et non de l'*e* des désin. en *es*, *dies*, *homines*, *amares*) : *vérité* ; « et un troisième *e* qui ne va jamais sans l'*s* qui luy donne un son eslevé qui se prononce à bouche ouverte en ces mots : *succès*, *accès*, *exprès*. » mais il ne distingue pas l'*e*, improprement appelé muet, de celer, de l'*e*, véritablement muet, de chanceler (*chanc'ler*).

(1) Littré : « (*deu-ve-nir* ; deux *e* muets se suivant, le premier prend un son plus fort, celui de l'*eu*), » càd. qu'il cesse d'être muet. Cf. Vanier (*Dictionn. grammatical*, Paris, 1836).

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER

SECT. I. — P. 4, note 1 ; Ajouter Palsgr. 252 *parsonne*, 480 *jerets*, 615 *gertier* et 224 *jarretier*, 659 *herpoyt*, *herpe*, formes confirmées par les auteurs du XVIme s., 351 *garroier*, 803 *herceller* et 808 *harcelez*, 726 je *disparse*, 793 *disparsées ;* R. Est. 1538 *tonnarre* sous *tonitru* (*tonnairre* sous *fulgetrum*, et *tonnoirre* sous *broncia.)* — P. 9 *Erme.* Thur. reproche à Tabourot (*Introd.* XLII) d'autoriser la rime de *erme* contre *arme*, et il est évidemment pour Lanoue contre Tabourot. Mais Lanoue aurait trouvé dans Villon (p. 349), dans Marg. de Nav. (*Hept.* 2e journ. 13e nouv. *larmes*, *termes)*, dans Ronsard (I, 355, *larmes*, *armes*, *termes ;* V, 99 nos *armes*, mareschal de *Termes*; VI, 221 on *enferme*, *s'arme ;* VII, 216 qui *enfermes*, les *armes)* etc. des preuves qu'on pouvait rimer *erme* avec *arme* (1). Qui plus est, il eut pu conclure d'un passage des *Hypomneses* d'Henri Estienne, parues 14 ans avant le *Dictionn. des rimes françoises*, que dans ces sortes de mots l'*e* se prononçait un peu comme l'*a*, de façon qu'on put hésiter entre *er* et *ar*. V. ci-dessous note à la p. 12 *Serment.* — *Boulevert.* D'après une note de Marot sur la rime *haubert* et *part* dans Villon (p. 19, not. 1), il est à croire, bien que Palsgrave et Rob. Estienne ne signalent que *boulevert*, qu'en 1530 et en 1549 on prononçait aussi à Paris *haubart* et *boulevart*, tout en écrivant souvent *haubert* et *boulevert*. Et de fait on trouve les deux formes *boulevert* et *boulevart* dans Jean Marot (1523). « *Boulever*, dit Nicot 1573, semble venir de *Boule* et de *Wer*, qui signifie *défense*, quasi défense des boulets ou contre les boulets. Le Picard dit *Ward* et *Warder* que le François dit *Garder ;* pourroit estre que de là aucuns dient *Bouleward* ». Cf. R. Est. 1538 *boulever* sous *propugnaculum ;* rapprocher aussi de l'étymol. de Nicot celle de Voltaire dans sa note sur le vers 1439 du *Menteur* de Corneille (act. IV, sc. 9). Cf. *Mist. du S. d'Orl.* vs. 12772, 12850 et passim *bouloart*. C'est ainsi qu'à ne s'en rapporter qu'aux grammairiens on pourrait

(1) Cf. *Dial. blais.* p. 12 et 13 et Génin, *Var.* p. 291.

Digitized by Google

croire que *tartre* pour *tertre* n'a jamais été usité que pour désigner une colline voisine de Paris et seulement au XVIIme s., tandis que ce passage d'une lettre de Franç. Ier nous prouve que au XVIme s. cette prononciation avait cours dans la plus haute société : « Le cerf nous a menés jusqu'au *tartre* de Dumigny (Génin, *Var.* p. 291) (1). » Il est permis aussi de se demander, quand on trouve dans Palsgr. *disparser* et *disperse, armines* et *ermines*, *parsonnage* et *personnaige* (Thur. I, 4), *pervers* 322 et *parversement* 840, si l'auteur, tout en écrivant *tertre*, ne prononçait pas *tartre*, de même que les poètes, tout en écrivant *termes*, prononçaient souvent *tarmes* et rimaient ce mot avec *armes*. C'est encore là un inconvénient de la méthode suivie par Thur. : toutes les fois que les grammairiens n'indiquent pas formellement la prononciation d'un mot, on ne peut-être sûr si leur prononciation est conforme ou non à leur orthographe. — P. 10 Palsgr. 529 *les rivières tarrièrent ;* 776 *je me deschairne ;* 443 *guerdon* (gardon, poisson) ; R. Est. 1538 *chartier* sous *carrus ;* Palsgr. 480 *jerets*, R. Est. *jarret.* — P. 11 *Paroquet.* On pourrait s'imaginer d'après les exemples cités par Thur. qu'à partir de Meigret (1550) *parroquet* disparaît du bel usage. Or Du Lor. l'emploie encore en 1646 : « Qu'on y passe, pourveu qu'on parle *parroquet* (Sat. 6). » — P. 12 *Serment* (de vigne). Pourquoi ne pas reproduire ces lignes de H. Estienne (Livet, p. 345 et la not. 1), qui eussent mieux éclairé le lecteur sur la prononciation de l'*e* dans *serment* que le passage qu'il emprunte (Thur. I, p. 13) aux *Dialogues* du même auteur : « Pourquoi dit-on la vérité dans le vin ? — Parce qu'il est de *serment*. Ici l'*e* de *serment* se prononce un peu comme l'*a*, de façon

(1) Cf. S. Garn. p. 207 par *tartres* et cousteaux.
Près de 50 ans auparavant Villon avait dit :

Item et au mont de Montmartre
Qui est un lieu moult ancien
Je lui donne et adjoincts le *tertre*
Qu'on dit de mont Vallerien.

Le plus ancien exemple que je connaisse est du XIIIme s. :

Li déables avant l'enmayne
Ou *téartre* hors de la ville.

La *Ch. de Roland* emploie *tertre*.

Digitized by Google

qu'on puisse hésiter entre *serment* (jusjurandum) et *serment* (sarmentum) (1). » — P. 13 Palsgr. 803 *herceller*, 808 *harcelez* — Ibid. 639 *apparcoit;* 652 je *aparcois*, nous *aparcevons*, que je *aparcoive;* 656 je *appercoys*, nous *appercevons*, je *apparceus*, que je *aparceyve;* 728 j'*aparcois*, je l'*aperceus*. — Ibid. 834 *parpétré* (2). — Ibid. 507 mes yeux *esberluent* — P. 14 *carneaulx*. Palsgr. 241 *creneau*, 263 *carniau* — *Garnier*. Nic. 1573 *guernier*, cerchez *grenier*. — Je *esterne*. R. Est. 1538 *estarnuer* sous *sternuo*. — P. 15 *Jargon*. Palsgr. 617 je *jargonne*. — P. 17 Palsgr. 442 *berguygner;* Nic. *barguigner*. — P. 18 Palsgr. 553 *Margarite*. — Ibid. 488 *Catelyne*, 712 *Catheline*. — Pourquoi Thur., puisqu'il note *hirundelle* dans T. L. O., Vaugelas etc. ne signale-t-il pas dans Palsgr. *yronde*, qui se trouve absolument sur la même ligne 278 que *aronde* et *arondelle* qu'il signale? Et *airondelle* Ste G., 1re part. 228? (3) Représente-t-il une différence de prononciation d'avec *erondelle?* — P. 19 *Chercutier*, si usité de nos jours par le peuple, est encore employé par DM. en 1667 (*Epigr. de Mart.* liv. 1, p. 60).

P. 20 *A*, *E* DEVANT LES CONSONNES AUTRES QUE L'*R*. Les grammairiens ne font pas mention d'*escarlette* usité concurremment avec *escarlate*. Cf. Ch. Bourd. p. 74, *escarlette* R *coctelette* et deux vs. plus loin *escarlatte* R *latte*. Cette prononciation en *ette* était un héritage du XVme s.; cf. *Danse macabre des femmes*, p. 29 *perte* R *escarlete*. On a dit aussi *fantasque* et *fantesque*, dont il ne se trouve trace dans Thurot. Cf. *Dial. blais.* p. 13, et suiv. — P. 21 L'*Original*. Avant Richelet (1680), le père Bouhours dans ses *Doutes sur la langue française*, (que, soit dit en passant, Thur. ne cite nulle part dans le cours de son premier vol. en dehors de l'Introduction) avait écrit sur *original* et *originel* la page suivante: « L'auteur de l'Histoire du vieux et du nouveau Testament dit en parlant du possédé que notre Seigneur guérit avec tant d'éclat: Cet homme estoit sans vêtement pour figurer que nous avions perdu la foy et la justice *originale* (p. 403). Si *originale* est bien en cet endroit au lieu d'*originelle*, il faudra

(1) Cf. Marot I, 51.

(2) H. Est. *Préc.* 197 *perlire* ou *parlire*; 198 *perattendre* et *parattendre*.

(3) Paginé à tort 128 dans l'Ed. orig.

Digitized by Google

dire par la même raison le péché *original*. Mais le péché *originel* est bien établi et c'est ce qui me fait douter de la justice *originale*. Je doute mesme de la vie *originale* comme parle le sieur de Beüil dans l'*Imitation de J. C.* (suit la citation). Encore passe pour *langues originales*. Je l'ay ouï dire toujours et je pense qu'il faut parler de la sorte peut-estre parce que *langue originale* vient immédiatement d'*original;* témoin l'*original* Hébreu, l'*original* Grec, les textes *originaux* (*Dout.* p. 35). » — P. 20 et 21, ajouter Palsgr. 574 je *graffe*, 325 *spiritual*, *espirituel* (1); 796 *canel* et 775 *reverdissent* a côté de *raverdis* (Cf. Thur. 20 note). C'est ainsi qu'on a dit au XVIme s. *radresser* et *redresser* (Nicot 1573), *rafreschir* et *refreschir*, *ramaigrir* et *remaigrir*, *ramener* et *remener* (2), *ravoler* et *revoler* et même *ravasser* et *rêvasser* etc. — P. 22 *Masme* pour *mesme* n'a pas été seulement une prononc. populaire; Jeh. Lem. fol. CLXXI, r^to^ :

> Pourras-tu bien endurer en toy *mesmes*
> De perdre ainsi la princesse des femmes ?

— P. 23 Palsgr. 625,668 *sacrament;* 762 *amouracher*, 783 je *amouresche* (3). — P. 25 Palsgr. 215 *dromedaire*, 443 *guerdon* (gardon, poisson) — P. 29 (E antérieur) Palsgr. 18, 443 *hamasson*. Littré, qui cite cet exemple, écrit à tort *hamesson* sous *gardon*.

SECT. II. — P. 31. *Frenatique*. Palsgr. 222 *phrenaisie*, *phrenesie*; R. Est. 1538 *frenasie* sous *phrenitis*, *frenatique*; Nic. 1573 *frenaisie*, *frenatique;* Oudin 1643 *frenetic*, 1660 *frenetique*.

— P. 32 Palsgr. 218 *Phantosmes*, 824 *phantesmes* (citation), où il est très probable que l'*e* penultième doit avoir le son de *a*. — P.

(1) *Heristel* (Heristal) R. mortel Ste G. 18. — « Je fus recemment amusé de la visite d'un Moine... Il me parla beaucoup de sa Règle et des prééminences de son Ordre: L'obéissance et la chasteté, ajoutait-il, en sont les points *essentiaux*. — Ceux qui les violent, lui répondis-je sur le même ton, deviennent par conséquent *criminaux*. » DFM. 12 oct. 1739.

(2) « *Remenez*-moi chez nous (*Dépit amour*. IV, 3). »

(3) Flac. *Tabl. des Chap*, p. 4 : *Sagaye*, c'est un mot corrompu du nom de *Assagaye*, qui est espagnol. Ste-G. p. 160 : D'autres desesperez... Eprouvent le tranchant de sa large *hassegaye*.

Digitized by Google

33 *Damaige*, Palsgr. 212. Ajouter Palsgr. 589 *dammage* et *dommage*... L'*o* n'est-il pas antérieur dans *camomille* et ne trouve-t-on pas déjà *camomilla* dans un auteur du IVme s.? — P. 34 *Bolièvre*. Palsgr. 239 *baulièvre*; R. Est. 1538 *bolièvre*; Nic. 1573 *bolieuvre* et *bolièvre*; Anton. 1760 *balevre*.

Digitized by Google

CHAPITRE DEUXIÈME.

SECT. I. — P. 47 *Parl'j'bien, tir'j' mal, chant'j'mal etc.* doivent être considérés non comme une prononciation française, mais comme une notation à l'usage des Allemands. « *Pr'nons* (Duez 134), écrit Thur. (I, 162), a cessé d'être en usage. » On peut être sûr qu'il n'y a jamais été, malgré le témoignage d'Oudin (Thur. I. 146). Essayez donc de le prononcer, s. v. p., sans faire sentir un *e* muet entre l'*r* et l'*n*. C'est ainsi que Duez (p. 91) représente pour les Allemands la phrase française: *Prenez un doigt de vin* par *Prne üng doäd wing.* — P. 50 ÉS... EZ. Thur. prétend que cet *e* (je ne parle que de celui de *ez*) « s'est toujours prononcé fermé dans l'usage normal » et tout ce qui suit prouve que la prononciation d'*ez* en *è* ouvert « est attestée comme commune » par la plupart des grammairiens au moins jusqu'au dernier tiers du XVIIme s. Il est vrai que l'on trouve souvent au XVIme et même au XVIIme s. les désinences en *ez* d'aujourd'hui notées *és*(1) (vous *avés*, *ayés*, vous *aimerés*, *assés*, *chés*= chez) et réciproquement les désin. d'aujourd'hui en *és* ou *ès* notées *ez* (*bontez*, *citez*, gens *aimez*, *procez*, *succez*,) mais de cette différence d'orthographe on ne saurait induire aucune différence de prononciation, attendu que, comme dit Corneille,(2) « on avoit jusqu'icy escrit avec l'*e* aigu, comme les terminaisons Latines » c'est-à-dire les terminaisons en *é*, les mots comme « *succès, excès, procès,* quoy que le son en soit fort différent. » Voir ci-dessous notre remarque à la p. 78, ES.

— P. 56. Il ne faut pas croire que « vers la Loire » où « l'on prononce *mer*, *enfer*, *Jupiter*, avec un *e* fermé » on ne fit pas sentir l'*r*. Les Normands au témoignage de Dumas 139 « prononcent *fer* comme *fé*, » mais sur les bords de la Loire encore aujourd'hui l'on entend distinctement *féere*, *méere*, *Jupitéere* (usité

(1) Notamment dans les *Lettres de Chapelain*, publ. par Tamizey de Larroque dans *Docum. inéd.*

(2) Ed. Marty-Laveaux, tom. I, Au lecteur III, p. 10.

Digitized by Google

seulement comme nom de chien). Cf. *Dial. blais.* p. 15. — P. 61. Citer aussi à côté d'Antonini, de Restaud, de Boulliette ce passage de Dumarsais (*Encyclopédie* à E) sur la prononciation d'*er* final, selon que l'infinitif est suivi ou nom d'un mot commençant par une voyelle : « En ces vers de Mme Deshoulières :

Dans vostre sein il cherche à s'abymer,
Vous et lui jusques à la mer
Vous n'estes qu'une même chose.

la rime de *mer* avec *abîmer* est vicieuse ; mais si vous dites en faisant commencer par une voyelle le vs. qui suit immédiatement la rime *abymer :*

Dans votre sein il cherche à s'abymer
Et vous et lui jusqu'à la mer etc.,

alors la rime est permise. » On rencontre également à R des remarques de Beauzée à ce sujet. Pourquoi Thur., s'il trouvait trop long de les reproduire, n'a-t-il pas dit simplement : « Dumarsais, Boulliette, Beauzée prescrivent la même prononciation. » — P. 68 ETE, ETTE. Palsgr. 611 *je halette* ; 728 *je aguette* ou *aguayte*. — P. 69 EVE. Que veut dire Lanoue quand il autorise à prononcer *acheve* par *e* féminin ? Si cet *e* se prononce *eu*, *acheuve*, comme on dit encore dans nos campagnes, ne serait-il pas bon de le ranger sous *EU provenant d'E*, p. 467, car il ne faut pas oublier qu'il s'agit dans ce livre de la prononciation, non de l'orthographe? Et s'il ne sonne pas *eu*, comment sonne-t-il ? — P. 75 ELQUE. Dumas écrit *kèk* : « L'onêt' om' boèt *kèk* foè de l'ô (III.v). » — P. 78 EC. C'est surtout quand on n'a en faveur de la prononciation d'un mot que l'autorité d'un seul grammairien qu'il est utile d'avoir recours à la rime. Cf. H. Sal. *Grecs* R *degrez*, Palsgr. 54 et Mar. *Ball. du jour de Noël.* — ES. Sont-ce les mots aujourd'hui en *és* qui sonnaient en *ès* ouvert ou les mots aujourd'hui en *ès* qui sonnaient en *és* dans cette foule d'exemples du XVIme s., où des noms propres anciens en *es* (*Ulysses*, *Polynices*) riment avec des 2e p. pl. ind. prés. ou des partic. pass. masc. plur. (*pensez, lassez*)? Palsgr. p. 50 rapproche la prononciation de *es* dans *excés, pro-*

Digitized by Google

cés, après de celle de l'*e* dans les désinences en *é, cité, congé, abbé, eschauldé, surlimé* etc., pl. *citez, congez* etc.(1)

— P. 83 ELE, ELLE. Eût-il été hors de propos de signaler la tendance qu'ont certaines personnes aujourd'hui à prononcer en *oale* les terminaisons en *oelle*, comme *moelle, rouelle,* et même *poêle* ? M. Em. Bergerat prononce-t-il *devoèle* ou *moalle* dans les vers suivants :

Caresse douloureuse et bonheur étouffant
Par qui l'âme devient fragile et se *dévoile*,
Sainte possession où la chair et la *moelle*
Semblent se renouer de la mère à l'enfant.
(*Le Petit Alsacien*, str. 33.)

— P. 85 EME, EMME. *Flemme* a dû sonner aussi, comme ci-dessus *acheve*, par *e naturel;* sinon, comment expliquer la forme *fleume*, qui dans Palsgr. 221 a échappé à Thur. Cf. Thur. I, 468, et Du Wés p. 1073, lig. 16. — P. 86 EPTRE. Dans cette histoire *de la prononciation française depuis le XVI*me *s.* nous serions condamnés de par les grammairiens à ignorer la prononciation du mot *sceptre* avant Corneille, si nous ne rencontrions dans les poètes des rimes comme *ancestres, sceptres*; *sceptre, estré*; *sceptres, prestres* (H. Sal. 435 et passim). Ce sont eux qui nous apprendront aussi que l'*e* était très ouvert dans *adextre* R *naistre* (J. du B. *Epithal. sur le mar. de Ph. Emm. duc de Savoie.*) Cf. Mar. I, 287, 220, etc. — P. 87, lig. 15. Est-il aussi certain que le prétend Thur. qu'on puisse prononcer *ècrire* au lieu d'*écrire* sans blesser l'oreille ? Pour moi, *ècrire* me choquerait tout autant que *gardè*. — P. 89 (Gehenne.) Palsgr. 463 je *gehynne* et je *gehenne*. DM. 1667 écrit *geenne*. (Cf. Thur. I, 223). — P. 91 lig 25. Il m'a semblé remarquer une contradiction dans Maupas, car d'un côté (p. 11) il attribue l'*e* ouvert aux mots commençant par *es* « comme *escrire, estudier* (Cf. aussi p. 12 *escrire*, lisez *écrire*) ; » et de l'autre après avoir dit (p. 8 et 9) que l'*e* fermé à la fin des mots « se trouve marqué d'un accent aigu et se prononce comme en latin, *bonté, beauté* etc., » il enseigne (p. 23) que dans « *estudier, es-*

(1) Sar. p. 143 *pressez* R *procez*.

Digitized by Google

crire » on ne prononce point l'*s* et « pour ce il est fort pratiqué entre les doctes de ce temps de l'obmettre et suppléer d'un accent aigu ainsi *écrire*, *étudier* (Cf. Pasq. *Recherch.* VIII. I, B). » Thur. (I, 109) signale une contradiction analogue dans Hindret. — P. 102 *Bétalh.* Palsgr. 203 *bétail;* R. Est. 1538 *bestiail* sous *pecuaria;* Nic. 1573 *bestiail.*

SECT II. § 2. 1° — P. 110 EX. Ni ici, ni au paragr. *EU provenant d'E,* (mais seulement II, 337, pour la prononciation de l'*x*,) Thur. ne fait mention de la règle de Palsgr. 9, qui dit formellement que, quand *ex* se trouve au commencement d'un mot, on doit faire entendre un *u* entre l'*e* et l'*x* (the reder shall sounde an *u* betwene the said *e* and *x*). « Ainsi, ajoute-t-il, pour *exemple, expérience, expédient, exprimer,* on prononce *euxemple, euxpérience, euxpédient, euxprimer.* — P. 111 ECT. Est-il bien sûr que dans le corps des mots ce soit la prononciation en *è* ouvert qui ait prévalu et que l'on dise aujourd'hui *objècter, respèctable?* Peut-être à Paris, et dans le *Dictionn.* de Littré où *respectable* sonne *rèspèctable*; nous autres, provinciaux, nous prononçons ces *é* fermés à la manière de Pelletier; cf. Thur. I, 99, RES. — P. 119. Est-ce que dans l'édition de Duez 1662, que Thur. (1) avait entre les mains, ne se trouvent pas les lignes suivantes, que je lis dans l'édition de 1669, p. 77: « *Avez-vous veu?* prononcez *Avwu wü?* — *Sçavez-vous vostre leçon?* prononcez *Ssawu wot lössung?* » D'un autre côté, p. 89, il transcrit *Où avez-vous esté,* non pas par *U awu....* mais par *U awe wu, etc.?* L'opinion exprimée par Thur. que dans ces mots l'*e* fût devenu féminin, càd. muet, avant de subir la syncope, reçoit sa confirmation de ce fait que dans la région de Château-du-Loir (Sarthe), on dit encore aujourd'hui *Ave-vous, save-vous, voule-vous, que demande-vous.* La forme *a'vous* est fréquente chez les poètes du XVIme s. Cf. Génin, *Var.* p. 225.

SECT. III. — P. 125 *Modéler,* R. Le Dict. de Richelet de 1719 donne encore *modéle* et *modelle,* mais seulement *modeler.* — P.

(1) Ce passage de Maupas, p. 41, lui a également échappé: « *A'vous,* pour *avez-vous, sca'vous,* pour *sçavez-vous.* »

Digitized by Google

427 *Impunimènt* Th. Quinze ans avant Thierry, J. du B. (*La Court. repent.*) avait employé *impuniment*. Cf. sur ce mot Chifflet 188. Palsgr. 435 et 545 signale aussi *benifice*, encore aujourd'hui employé par le vulgaire pour *benéficè* :

Ici l'on vend des *catéchisses*
A bon marché et à peu de *benifice*.
(Réclame lue à la boutique d'un marchand de Pont-Levoy, Loir-et-Cher, en 1846.)

— P. 133 *Secousses*. Palsgr. 770, je *escoue*, or je *scoue*. — P. 141 *Bourrellerie*, Th. S'agit-il ici de la *bourrellerie* (art du *bourrelier* ou *bourellier* Nic. 1573), ou de la *bourrelerie* ou *bourellerie* (excarnificina), la seule dont Nic. fasse mention? — P. 143. Il n'y a pas que Palsgrave qui varie continuellement dans l'orthographe des mots. Non seulement chez les poètes, mais chez les prosateurs, et jusque dans des livres imprimés vers le milieu du XVIIme s. on trouve des exemples de cette variété (1). Quoi d'étonnant à une époque où l'orthographe n'avait pas, comme aujourd'hui, un régulateur autorisé et compétent? — P. 144. L'usage a non seulement flotté dans le fut. et le cond. de *mouvoir*, mais dans ceux de tous les verbes en *oir* et en *re* : Palsgr. 456 *morderay*; 466, 671 *metteray*; 472 *rompera* (2); 490 *metterons*; 493 *condescenderay*; 509 *défenderay*; 519 *buveroys*; 539 *appercevеray*; 622, 776 *deveriez*; 633 *viverons*; 674, 752 *attenderay*; 704 *fenderay*; 729 *estenderay*; 730 *espanderay*; 734 *morfonderez*; 767 *entenderay*; 806 *cognoysteras*, etc., etc. R. Est. 1538, *poursuyverai* sous *via*. — P. 149 *Bourr'lier*. Statuts des batiers *bourliers* de Caen, 1754 (dans l'*Assoc. cathol.* du 15

(1) Cf. DM (1667) *Estreines*, 7 : *Demandra*-t-il de poivre et de vin des présents? — *Présens*, 59 : Je *renfermray* la tigne et le ver sans tarder. — 61 : Et si tu n'y prends garde, il *augmentra* tes feux. Voir encore, à la décharge de Palsgr., *Mist. du S. d'Orl.* vs. 7075, vous *subjugrez*; vs. 4042, et sa mort *vengeray* (lis. *veng'ray*, sus et jus); vs. 4762, *Tallebot* = Talbot; pag. 628, *ficquesion* = fiction vs. 16509, morir vous *fré* = feray (forme très commune dès le XIIme s.) à côté de vs. 16568, vous *ferez* que vaillant; vs. 17832, *obtemperay* = obtemperray. pour obtempereray; vs. 10184 et comme est le commun *setille* = style, et la *Préface*, p. XLI et suiv. sur l'*e* supprimé dans le corps d'un mot; cf. *ibid.* p. XLIV.

(2) Cf. Flac. (1658) p. 137 *corrompera*.

Digitized by Google

avril 1885, p. 445, note 2.) — P. 150 *Plote* Sylv.; R. Est. 1538, *ploton* sous *glomus*, *pelote* sous *pila*; Nic. 1573 « *pelote*. Semble qu'il faille escrire *plote* et *ploter*, quasi *ploder* a *plodere*. » Rich. 1681 « *Peloton* se prononce comme s'il estoit escrit *peuloton*. Force gens suppriment tout à fait cet *e* obscur, lorsqu'ils parlent ou qu'ils lisent, mais les hommes savants dans la langue condamnent cette prononciation et surtout lorsqu'on lit de la poésie *(Explic. des marques qu'on a mises aux mots);* » et dans le corps même de son dictionnaire: *Peloton*, *ploton;* prononcez *ploton*. Encore en 1741 : « ce sont des *plotons* tumultueux. » DFM. 5 sept. — P. 151 *Alman*. Palsgr. 194 *alement*. Conformément aux usages poétiques du XVIme siècle, le même auteur emploie indifféremment les deux formes selon les besoins de la mesure; cf. S. Garn.

Et choisit au milieu de ceste troupe *Almande*
(*Henr.* p. 136).
Pour de plus renforcer leurs reistres *Alemans*
(*Ibid.* p. 149).
Un des principaux chefs des troupes d'*Alemagne*
(*Ibid.* p. 153).
D'Espagnols ou Wallons, de Lorrains ou d'*Al'magne*
(*Ibid.* p. 216).

— P. 152, lig. 8. Les formes verbales syncopées de Ronsard *enfant'ront*, *mani'ront*, *ondoy'ront* (V. 38) correspondent à l'orthographe de Baïf, sont conformes à la prononciation la plus commune et ne méritent pas le blâme de Deimier qui, comme tous les Provençaux, faisait sonner fortement l'*e* muet (Thur. I, 120). Il eût mieux fait de réserver sa critique pour des syncopes du genre de celle-ci, qui paraît avoir échappé aux Argus de la grammaire:

La main industrieuse
A'moit (1) d'amours et de pleurs
La carte laborieuse.

« *A'moit*, dit le poète, dans une note explicative, assurément

(1) Cf. dans *Inscr. de la Fr.* III, 264 (ann. 1540) une syncope non moins hardie : *artera* pour *arrêtera*.

Digitized by Google

bien nécessaire, c'est ce qu'on dit, escorchant le latin, *animoit*. L'un et l'autre est bon (II, 341). » Parmi les substantifs où l'*e* fém. étymologique est, non pas suspendu, comme dans *mains assomm' resses* (Rons.), mais complètement supprimé, sans même qu'une apostrophe en marque la trace, il faut compter *fortresse*, qui est l'orthographe presque constante du XVIme s.

Le fondement des *fortresses* romaines
(J. du B. *En.* p. 12).
Courent parmi la *fortresse* de Cire (1)
(Desmas. *En.* p. 650).

— P. 153 *Esperon*. H. Est. *Préc.* p. 310 « quelquefois nous prononçons *esprons* plus tost qu'*esperons*. » — Ajouter Anton. 1760 *laideron* ou *laidron*. — P. 154 R. Est. 1538 *esperit* sous *custodia*. — P. 157 *Becfigue*. R. Est. 1538 *becquefigue* sous *ficedula*. — P. 158 *Soubson*. R. Est. 1538 n'écrit jamais que *souspeçon*, *souspeçonner*, *souspeçonneux*, comme Marot III, 76, et Palsgr. 326 *suspeçonneux ;* Nic. 1573 « *Souspeçon*, voy. *suspection*. *Suspection* : on dict aussi *soupçon* ou *souspçon*, par syncope de *soupeçon*. » — P. 162 E fém. final. Je ne rencontre ni ici ni ailleurs (II, 241, T euphonique), cette assertion de J. Pilot (Liv. p. 278), contredite par tous les exemples tirés des poètes, qui généralement élident l'*e* final : « L'*e* muet final d'un verbe se prononce quand il est suivi de *il* ou *elle* : *Desire-il*, *desire-elle* (2). » — P. 165, lig. 28 et 166, lig. 2. Ces prononciations d'*e* muet en *an* ou *en* paraîtraient invraisemblables, si on ne les avait entendues, ou si l'on n'en rencontrait dans l'écriture des preuves incontestables. Voici un document curieux qui, en témoignant de l'ancienneté de cette prononciation, vient à l'appui des affirmations de Buffier et de Dumas. Je l'emprunte au t. IV des *Insc. de la Fr.* dans les *Doc. inéd.* p. 158. C'est une épitaphe en capitales gothiques de l'an 1283, qui se trouve dans l'ancienne église abbatiale de Saint-Pierre, à Lagny, dioc. de Paris :

(1) Remarquer ce vs. de Rons. dans son *Elég. aux Mânes de Salel :*

Sur les rives franches
Naissent les beaux œillets et les *paqrettes* blanches.

(2) Cf. Liv. p. 171 et 502, et Gén. *Var.* p. 106.

Digitized by Google

Ici gist *demoizellen Marien*
d'Oingnvie (d'Oigny) qui et
trepaceen an lendenain (*sic*)
la(nonciati)on *notren* seignv
iux (ou jux?) M et II CC et IIII^{xx}
et III ov moves *den* mars.
Priez povr lerme de (1) li.

— P. 167, lig. 26. Rons. cité par Thur. ne recommande « d'oster la dernière *e* fœminine des vocables qui finissent en *ée* et *ées* » que « quand de fortune ils se rencontrent au milieu du vers (2), » mais J. du B. supprime cet *e* même dans les mots qui terminent le vers et fait rimer, par ex., *né* avec *hymené*:

Pour l'espoir qui m'était né
D'*hymené*.
(*Compl. d'En. à Didon*, p. 38)

Cf. Malh. *Comm*. IV, 350 :

Si l'outrageuse loi d'un injuste *hyméné* (*sic*).

Mal.

— P. 169, lig. 20. Cette prononciation vicieuse, dont parle Lancelot, était permise au XVIme s. et dans la conversation et dans la poésie :

Ismène, tes peines cruelles
Et les braziers de tes mouëlles
N'eussent jamais veu l'air françois,
Si le ciel benin n'eust faict naistre
Davost, qui s'est rendu le maistre
De tes *grecq'* amoureuses lois (3).
(Ch. Cosnard, dans Haur. 1, 303).

(1) Remarquer la double notation *den* et *de*.

(2) Cf. Rons. VII, 328 *Enê', jou', nu'* et *passim*. Cf. *XII D. de rhét.* Je aide a tistre aux *araignés* leurs toiles.

(3) Cf. Gén. *Var*. p. 285, lig. 2. — Remarquer *mouelle* trissyll. au XVIme s. sous l'influence du grec μυελός :

Le vostre ainsi contraint
Secrètement nous ard jusqu'aux moëlles.
(J. du B. *La Contre-repentie*).

Cf. Théoph. *Pasiphaé*, Act. V, sc. I, *mou-ël-les*.

Digitized by Google

Cette licence se retrouve, sans doute pour la dernière fois, dans DM. *Catal.* 55, en plein XVIIme s.

Je ne fais que de petits vers
Tels qu'en faisoient jadis Catulle
Et Calve en nombre fort divers,
Ou quelque petite opuscule (*sic*).
Mais, bons Dieux, d'*exemples éloignez*
Je n'en ay nullement à faire.

Lisez d'*exempl' éloignez*. Cf. Math. 166 — P. 177, lig. 7. Les *e* finals verbaux étaient non seulement supprimés dans la conversation, mais surtout en poésie, toutes les fois que l'exigeaient la mesure ou la rime, comme le prouvent ces exemples que je glane dans les *Psaumes* de Marot : « Que je *soy'* mis. Ce *disoy'* je en moy. Je *suivoy'* équité. » Ce dernier exemple est remarquable en ce sens que, l'élision se produisant naturellement, le poète néanmoins préfère l'apocope:

Si j'*avoy'* faim, je ne t'en *diroy'* rien.
Or entendez cela, je vous *suppli'* (1),
Vous qui mettez l'Eternel en oubli.
Que je *suivoy'* équité. Ps. XXXVIII (2).

— P. 174, lig. 4 et suiv. La citation de Fauleau n'est pas complète. Il a soin de bien distinguer entre le langage ordinaire et la déclamation : « Tout ce qu'on vient de dire de l'*e* absolument muet ne doit s'entendre que du langage ordinaire, car dans le chant (et de même dans la déclamation) cet *e* est un peu prononcé et rend alors le son faible de la voyelle composée *eu*. On chante ce vers : *Il remporte sur vous une pleine victoire,* comme s'il y avait : *Il remporteu sur vous uneu pleineu victoireu.* » Il faut lire dans Fauleau les pp. 239, 240, et surtout la note de la p. 241, où il appuie contre Dumarsais l'opinion de Mauvillon et de la plupart des grammairiens qu'il ne se peut trouver en français deux *e* muets de suite. — P. 179 « *Anchois* ou *anchoies*, » Cf. DM. (1667), *Estreines*, 36 : L'*Anchoye*, Qui se mange avec *joye*.

(1) Cf. Ps. X, str. 1, *suppli* R *oubli* et str. 6, *supplie* R *oublie*. Cf. Math. p. 234.
(2) Le Ps. XXXVIII de l'éd. Marot, 1564, est le Ps. XXVII de l'éd. P. Lacroix, 1824.

Digitized by Google

— P. 187, lig. 2. L'apocope de *elle* en *el'* ou *ell'* se produisait non seulement au sing. mais encore souvent au plur. :

Brebis d'eslite *ell'* ont esgorgetées
(J. du B. *En.* IV, p. 6.)
Ell' ont vos noms sur le front
(Id. *Louang. de la Fr.* p. 5.)

On voit que « cette prononciation vicieuse (1) » que Thur. (I, 169), s'appuyant uniquement sur le témoignage des grammairiens, ne fait remonter qu'à Lancelot, doit être reportée de plus d'un siècle en arrière. — Lig. 5. Thur. savait parfaitement que bien avant Tabourot (1587) et du temps même de R. Est. (1549), dans le *Dictionn.* duquel il relève la forme *flache* (flaccidum) la prononciation *flac* était en usage, puisqu'il transcrit lui-même (I, 163) cette ligne de Sibilet (1548) : « Le mol et *flac* son du second *e* femenin. » — IC-IQUE. Ne pas oublier que souvent les poètes emploient indifféremment les deux formes selon les besoins de la mesure et de la rime. Cf. La Fresn. 27 *héroïc*, 42 *héroïque;* 76 *tragique,* 109 *tragic,* et DM. (1667) *Catal.* II, 157 *rustic; Epigr. de Mart.* I, 85, homme *rustique.*

Etant donnée la liberté fort étendue des poètes du XVIme s. de retrancher l'*e* féminin final, quelle que fut son origine (Thur. I, 176), on peut se demander si une forme apocopée avec apostrophe n'aurait pas dans un grand nombre de mots, sinon dans tous, servi d'intermédiaire entre la désinence féminine et la désinence masculine, et facilité le passage de l'une à l'autre. C'est ainsi qu'entre *trafique* (qui d'ailleurs était aussi bien féminin que masculin au XVIme s.) et *trafic* nous surprenons la forme *traffiq'* :

Faire *traffiq'* de quelques vieux drapeaux.
(J. du B. *La vieil. courtis.*)

Du reste, dans les subst. comme dans les adject., dans les noms propres comme dans les noms communs, les poètes conser-

(1) Voici le dernier exemple que j'en connaisse :

Je sais qu'*ell'* ont des yeux les autres demoiselles.
(Desp. *Diane* II, sonn. XIII.)

Malh. *Comm.* p. 275 : Elles.
Cf. Math. 234. *Ell's* pour *Elles* et *Mist. du S. d'Orl.* Préface, p. XXXVIII.

Digitized by Google

vent ou suppriment l'*e* final *ad libitum*. Cf. S. Garnier p. 151 *cavale* R *Bucephale* et p. 183 *cheval* R *Bucephal* et tous les poètes du XVIme s. *passim*; et au XVIIme Théoph. I, 127 *un* R *Neptun*, 156 *fortune* R *Neptune*.

— P. 190 *Servile*. Malgré Vaugelas (1647), Bourdaloue (1680) écrit toujours *servil* (1). Cf. Rons. IV, 79, *util* R *fertil*. Dumas, III, 153: « Certains auteurs à force de raisoner contre l'usage des terminaisons se trompent grossièrement en écrivant sans *e* final pour le masculin les adjectife *util*, *inutil*, *fidel*, *infidel* et en ne donnant l'*e* final que pour le féminin *utile*, *inutile* etc. Un poète a dit au masculin de *pueriles Protées*.... L'auteur de la *Rel. prouv. par les faits* dit toujours au masculin *puerile*, *vile*, *subtile*.. Ces auteurs, particuliers en cela, voudroient ils faire rimer *autel* avec *fidel* et *fil* avec *util*? » — « *Aubere* ou *hobere* » N. Qu'est-ce que cela peut bien être? J'ouvre Rich. 1681 et je lis (non pas *auber* ou *aubere* comme dans Rich. 1693, mais simplement) *auber*, poil de cheval qui approche de la couleur de la fleur de pêcher. D'où je conclus : 1° Qu'il ne serait peut-être pas inutile pour certains mots peu connus, comme *auber*, *last*, et quelques autres, de mettre, au moins en note, une définition ; 2° Qu'il est bon de consulter d'un dictionnaire les diverses éditions publiées du vivant de l'auteur, puisque nous trouvons *auber* (sans *aubere*) dans une édition publiée 12 ans avant celle où Thur. le signale pour la première fois ; 3° Que l'on peut se demander si, la prononciation étant la même dans *auber* et *aubere*, comme dans *servil* et *servile* (Cf. 1. 172 lig. 2 et suiv.), et Thur. écrivant une histoire de la prononciation, non de l'orthographe, la présence de ces doubles formes n'est pas superflue. — P. 191 (SUBSTANTIFS). Thur. se contente de faire remarquer à propos de *pédant* (I, 117), que dans ce mot d'origine étrangère, pour la prononciation duquel il ne remonte pas plus haut que Chifflet, l'*e* protonique est fermé (2). Il eût cer-

(1) Cf. *Serm. sur la Récompense des Saints* p. 2 un interest *servil*; *S. sur le respect humain* p. 377 Qu'y a-t-il de plus *servil*... et *passim* (*Serm.* du P. Bourdaloue pour l'Avent, Paris, Rigaud 1707, 1 vol. in-8°). Cf. aussi J. de Montl. p. 751: C'estoit le *domicil* des trois Serenes sœurs et dans Fronton du Duc, *H^re^. tragique*, Act. 1. sc. 3 (1581): Ou d'un *pupil* destruit accuser les tuteurs.

(2) Cf. Littré : « On disait anciennement *pédante*; depuis on a dit *pédant*;

Digitized by Google

tainement appris ici au lecteur, si cette ligne du *Dict. fr. lat.* de R. Est. revu par Th. 1573 : « *Un pedante*, Dubellay (p. 525, lig. 18), » ne lui eût échappé, que de l'italien *pedante* on a d'abord formé *pedante* qui dans Du Bellay rime avec *mordante :*

> Mais j'ay bien quelque chose encore plus mordante:
> C'est, pour te faire court, que tu es un *pedante*,
> (*Regrets* etc. p. 17.)

et qu'enfin par l'entremise de *pedant'* on est arrivé dès le XVIme s. à la forme usitée de nos jours :

> Paschal, c'est un *pedant'*, et quoiqu'il se déguise
> Sera toujours *pedant'* ; un *pedant'* et un roy
> Ne te semblent-ils pas... etc.
> (*Ibid.* p. 17)

Cf. La Fresn. p. 68 :

> Le jeune gentilhomme.....
> Aime chiens et chevaux et loin de son *pedante*
> A voir après le cerf la meute clabaudante.

On a dit de même *patriot* (La Morlière, *Antiq. de la ville d'Amiens*, 1627, p. 2) et *patriote*. Au rebours de *pedante*, c'est *patriote* qui est resté.

— P. 193 « *Pronostique*. L., Martin 27, O. ; » Cf. DM. (1667) *Catal.* I, 20 *prognostique*. — P. 196 « *iffe* pour *if*, » T. On lit, 80 ans après Tabourot, dans DM. *Trad. de l'Apothéosis* de Prudence, p. 3 (1668) :

> On approchoit desja des Autels desolez
> Les Genices, les Bœufs et des funestes *Ifes*
> Les Taureaux couronnez. Les haches des Pontifes
> Alloient de la victime assommer d'un revers
> Le grand Corps.
>
> L'autre de *myrt*, dont Vénus se couronne.
> (J. du B. *Entreprise du roy Daulphin* etc.)

— P. 198 *Cuillier*. Dans la citation tirée de la vie de Malherbe

puis enfin on a dit *pédan* et c'est comme on parle présentement, MÉNAGE. *Pédant* a repris le dessus. »

Digitized by Google

par Racan, comment prononcer les orthographes *cuiller* et *cuillere*? — Dans toute cette page sur le mot *cuiller*, orthographié de sept manières différentes, je ne vois point la forme *cuilliere* (1).

« On n'avoit point encore l'usage des *cuilleres*. Je copie ce couplet à cause de sa naïveté :

Jadis le potage on mangeoit
Dans le plat sans cérémonie
Et sa *cuilliere* on essuyoit
Souvent sur la poule bouillie etc. »
(DFM. 20 sept. 1741)

— P. 200 *Limace*. Palsgr. 276 *lymas*. *Limas* et *limace* sont-ils bien le même mot? Cf. DC. a *Limaca*. Il y a eu confusion entre les deux mots, comme entre les deux animaux qu'ils représentent. Le *limas* a une coquille, c'est notre limaçon ; la *limace* n'a pas de coquille, c'est la *loche*. *Limas* suppose *limacem*, et *limace limaceam* (Ital. *limacia*.)

SECT. IV — P. 206 et 207. Palsgr. 631 *ceu* que je dis; 666 meslez vous de *ceu* qu'avez à fayre, etc. — P. 208, lig. 7. La prononciation de *le* après l'impér. avec le son faible de l'*e* muet, comme dans *modele*, est bien antérieure à Hindret et à Restaut, ainsi que le prouve ce décasyllabe de J. du B. :

L'ayant trouvé, pren *le* (2) ainsi comme il faut.
(*En*. II, p. 43.)

— Lig. 25 et suiv. Dans Duez (éd. de 1669), il est à remarquer que dans *je me*... c'est l'*e* de *me* qui disparaît et dans *je m'*... celle de *je*, ex. : Schöm läv = *je m'lève* ; schöm cusch = *je m'couche* ; mais schmi mä = *j'm'y mets* ; schmang wä = *J'm'en vay* (p. 80). Il note *Il le sçait bien* par Ill sä biing, mais *Elle le sçait bien* par Ällö ssä biing (p. 82) càd. que la syncope de l'*e* dans *le* a lieu après *il*, mais non après *elle*. De même p. 82 Im fasch = *I m'fasche* (*I* = il) et p. 88, Äl mö di (et non Äm di) = *Elle me dit*. *Qu'est-ce que c'est* p. 84, est rendu en caractères allemands par Käss ksä = *qu'est-c'*

(1) La prononciation de ces deux formes est-elle la même?

(2) Cf. P. L. Jac. *Rec*. p. 395 *querez-le* R *querelle* et 446 *depechez-le* R *echelle*, et Desmas. p. 665 *se mesle* R *permets le*.

Digitized by Google

qu' c'est (Thur. I, 209, lig. 7), transcription impossible à prononcer (1), « ou, ajoute Duez, Käckssä = *qué qu' c'est*, comme dit le commun peuple de Paris. » — P. 210, lig. 4. J'écris ces lignes dans la bibliothèque du Prytanée, en présence de six professeurs qui tous sont d'avis, contrairement à l'opinion de Thurot et de Littré, qu'aujourd'hui dans *cette* le premier *e* est plutôt fermé qu'ouvert. On dit *céte* femme et non *cète* femme. L'un d'entr'eux pense pourtant qu'il serait à propos de reconnaître entre l'*é* fermé et l'*è* ouvert un *e* intermédiaire, moins fermé que le premier et moins ouvert que le second. Un autre fait la remarque que l'*é* et l'*è* ont absolument le même son, quoique surmontés de signes différents : « Y a-t-il vraiment, ajoute-t-il, une raison étymologique sérieuse pour ne pas les réduire à un seul ? » En tout cas, il est vraisemblable que c'est par l'intermédiaire de l'*é* fermé que dans *cette* on est arrivé au XVIme s. à la forme *ste* = c'tte. — Lig. 11. Ecrire *astheure*, non *ast heure*. Palsgr. 142 *astheure* is made of *a ceste heure*. « Pandant mon sejour à Paris on fesoit soner et bondir *sthome* au lieu de *cet home, astheure* au lieu de dire uniment *à présent* ou bien *à cette heure*. DFM. 29 août 1729. » — P. 211, lig. 7. Non seulement Ramus écrit partout *mes, tes, ses* par un *e* ouvert, mais il dit formellement dans ses *Scholæ grammaticæ* (2), fol. 20, v^so^, où il assimile l'*e* de ces mots à l'ה : « Istud ה est Francis illud *e* quod pronuntiant, cum dicunt *me' biens, te' biens, se' biens* (3). — P. 214. A tous ces témoignages sur la prononciation de l'*e* dans *les, mes*, etc. ajouter celui de Fauleau, 1781, p. 238, note : « Il faut observer que la prononciation de l'*e* très ouvert dans *les, mes, tes, ses* n'a lieu que dans le discours soutenu ; on prononce ces mots dans le langage familier avec l'*é* fermé, comme s'il y avait *lés, més, tés, sés*. » Comment prononcer *les* dans ces vers de Fr. Coppée :

Moi par les beaux soirs constellés
Je cherche des rimes sur *les*
Bords de la Bièvre.

(1) « Deux *e* muets, dit Mauvillon (Thur. I, 157, lig. 13), ne se peuvent jamais rencontrer de suite. »

(2) Paris, And. Wechel, 1559, petit in-8°.

(3) Une main du XVIme s. a écrit en marge après *sé' biens* : « Vel potius in *estre, beste, feste, eine*. »

Digitized by Google

Cf. avec Désaugiers, p. 331 :

Conduisez nos jeunes Français....
Armez leurs bras et placez *les*....

« Nos deux articles pluriels *les* et *des* ont le mesme son (que *ès* dans *succès*), quoy qu'écrits avec l'*e* simple (Corneille, *Au Lecteur*). » — P. 216, lig. 2 *edegré*. Cf. avec *crevisse* devenu *écrevisse* et avec le mot angevin *égalop* (1) pour *galop* : *Partir à l'égalop, courir l'égalop* (peut-être par confusion avec *les galops*, dans la vieille locution française *aller les sauts et les galops*). — Lig. 5. Dans nos campagnes, le peuple répond encore à la messe *Et cum espiritu tuo*. Avant le témoignage de Ménage au sujet de l'épenthèse de l'*e* intercaler celui de Sarasin (p. 261) : « De *Scachi* les Italiens ont fait *Scacchi* et nous avons fait *Eschets*, selon nostre coustume qui met un E devant les mots qui commencent par une S, car nous disons *Esprit, Estude, Espée, Espagne* et ainsi des autres mots, quoy que nous nous soyons heureusement deffaits d'*estatue* et d'*estupide*, que les Provençaux retiennent encore. » — P. 219 *Strapontain*. Cent ans avant Richelet, des Masures avait employé ce mot sous la forme *estrapontins* (2). — *Estropier* L.; Ronsard, 36 ans avant Lanoue, écrivait le vers suivant (V, 241) :

Perclus, *estropiats*, catharreux, impotans.

V. Littré à *estropiat* et à *estropier*. — P. 220. Un paragraphe à part n'eût pas été inutile pour indiquer la prononciation notée

(1) On dit en Anjou des *épiquements*, pour signifier des démangeaisons. Cf. Palsgr. 281 *eschampignon*, et Rons. dans *H^re de la maison des Chasteigners*, p. 289.

Verse un printemps de roses espoissi
Sur ce tombeau et verse maintes branches
De vers lauriers et vertes *esparvanches*.
(*Epitaph. du seigneur de Touffou.*)

Cf. Théoph. 123 Ode de M. d'*Escudery* en faveur de Théophile.

(2) Les mathelots, emplis de sommeil doux,
Estoient aux durs *estrapontins* gisans.
(*Enéid.* p. 259).

Sub remis fusi per dura *sedilia* nautæ.
(*Enéid.* V, 837.)

Digitized by Google

dans Palsgr. par la métathèse de l'*e*, particulièrement aux première et deuxième pers. du sing en *e*, *es* : 442 *descouvers* tu, 454 je *offers*, 562 je *recouvers*, 209 *queuverchief* (732 *cœuvrechief*), 722, 729 je *ouvers*, 742 je *souffers*, etc. Cf. *Dial. blais.* p. 240, 256. Cette métathèse se rencontre au moyen-âge dans un certain nombre de ms. anglo-normands.

CHAPITRE III.

P. 222, note. Palsgr. 222 *variableté*, 225 *culpableté*, 285 *impurité* et 204 *chasteté* à côté de *chastité*, 239 *liberaleté* (1). Les désinences en *ité* sont évidemment calquées sur le latin *itatem*; j'ai peine à croire que dans celles en *eté* l'*e* penultième, contrairement aux lois phonétiques, représente l'*i* bref latin protonique; il a certainement été amené sous l'influence de la désin. en *e*, masculine ou féminine, de l'adj. franç. correspondant. Cf. *honnesteté*, *fresleté* (dans Shakespeare *frailty*), et Palsgr. 230 *voluntaireté*, 231 *crochuseté*, *hideuseté* (2). — P. 223 Palsgr. 807 ils se *entrebaysirent*. — P. 224 Palsgr. 224 *cyens* (céans), 793 *meillieu*, 206 *girofle*, je *desrigle*, 243 *mareschal*, R. Est. 1538 *marichaux* sous *statumen*. — P. 225 I antérieur. Palsgr. 565 *previlieges*, 666 *previlegé*. — P. 227 Palsgr. 770 je *inferme*, *infermé*; 244 *medicyne*, 475 et 663 *medicine*, 504 *medicin*, mais 670 *medecine*. — P. 229 Palsgr. 457 je *defforme*; « cette arsure qu'elle a au visage la *difforme* beaucoup. » Voiture, dans une lettre datée de 1641, n'est pas de l'avis de Vaugelas: « *Deformité*, dit-il, est mort depuis dix ou douze ans. » — P. 232 Palsgr. 244 *serayne*. — P. 233 R. Est. 1538 *siringue* sous *siphon*. — *Semitiere*. Dans *ceumetiere*, et *cemetiere* (sans accent sur *ce*) faut-il voir seulement une différence d'orthogr. ? S'il s'agit d'une différence de prononciation, laquelle, s. v. p. ? — P. 234 *I* permute encore avec *u* dans *alchumie* (J. du

(1) R. Est. 1538 *souefveté* sous *suavitas*.

(2) Cf. Thur. I, 227. Est-il bien sûr que *cordialité* vienne de l'adj. *cordial*, plus le suff. *ité*? Voir DC. au mot *cordialitas*.

Digitized by Google

B. *Epitaph. de l'abbé Bonnet*), Palsgr. 278 *sumiterre* (cimeterre), 829 *Austruche* (Autriche), *dissumulé* (Gaultier-Garg. éd. Jannet, p. 250, mais p. 249 *dissimulation*). Est-ce à dessein et parce que la désin. en *u* proviendrait d'une origine différente que Thur., qui cite *bourry* et *bourru*, a négligé les part. en *u*, *sentu*, *repentu*, *boulu* et la double forme Palsgr. 596 *je vermoulys* or *je vermoulus*. « Je n'ai rencontré que dans Palsgr. *rime* (*rhume*) 263, écrit en note Thur. et *limignon*; » ce qui signifie assurément « l'orthographe du grammairien anglais étant souvent barbare (Thur. I, XXIV), » qu'il ne faut accepter ces formes que sous bénéfice d'inventaire. Faisons remarquer à la décharge de Palsgr. qu'à la suite de *limignon*, prononciation encore très usitée dans nos provinces, il a consigné la forme *lumignon* 272 et que *rime* se disait sans doute même à la cour, s'il faut en juger d'après ces vers de Marot dans sa *1re Epistre au Roy :*

> En m'esbatant, je fais rondeaux en rithme
> Et en rithmant, bien souvent je *m'enrime*.

et dans Rabel. liv. 1 :

> En rythmant souvent *m'enryme*.

et ibid. V :

> Je ne scaurois plus rhytmer, le *rythme* me prend à la gorge.

(V. Mar. *Gloss.* sub vbo *enrymer*). — P. 235 R. Est. 1538 *meurte* à *myrtus*. — P. 237 Palsgr. 88 *parlissions*, *parlissiez*, *parlassent*. Dans un petit ouvrage classique très rare du XVIme s. intitulé *Les déclinaisons des noms et verbes que doivent sçavoir entièrement par cœur les enfans, auxquels on veut bailler entrée à la langue latine.... Parisiis, apud Jacobum Nicole, 1578*, toutes les 1res et 2es pers plur. sont en *issions*, *issiez*, *issons*, *issez* : *aimissions*, *issiez*; *enseignissions*, *issiez*, mais *allissons*, *issez*; *mangissons*, *issez*. Malgré les critiques de R. Est. on enseignait donc en 1578 (1) cette forme dans les écoles et l'auteur de cet opuscule ne pensait certainement pas « que, si quelques-uns disent *aimissions*, *issiez*, ce

(1) Cf. Bl. de Vig. (1587) fo 14, vso, lig. 5 : que nous *acchevissions*.

Digitized by Google

ne sont pas ceux qui passent pour bien parler. » — Est-ce ici (lig. 23 *èimi, èimis, èimi*) ou plus haut (p. 16, lig. 21), ou ailleurs qu'il convient de rappeler la forme de Palsgr. 807 *entrebaysirent* et de citer quelques-uns des nombreux exemples qui prouvent combien cette forme de passé défini en *i* était usitée au XVIme s., et non pas seulement, comme aujourd'hui, dans le langage populaire. Marot l'a tournée mainte et mainte fois en dérision, et dans la *Deuxième epistre du Coq a l'asne :*

Je dy qu'il n'est point question
De dire j'*allion*, ne j'*estion* (1),
Ny se *renda*, ny je *frappy*,

et dans l'*Epistre du biau fy de Pazy* :

A propo vous souvien ty poin
Du jour de la sin Nicoula
Que j'etien tou deu si tres la
D'avor dancé ? vou *commensite*,
Aussi tres bien vour *achevite;*
C'est au jardin, mon peze *entry* (2),
D'advantuze me *rencontry*
Auprès de vou, et si avoy
Touriou l'yeu dessu vostre voy,
Laquelle me *sembly* depuy
Aussi claize que l'eau de puy.
May ce Piarre nou regardet
Qui de gran jalourie ardet
Et quand il m'eu bien espié,
Vou me *marchiste* sur le pié
Si fort, en me sarrant la main,
Que j'en *clochy* (3) le lendemain.

et dans la *Responce de la Dame :*

Pour vou respondre, mon amy,
J'ay veu vostre lettre a demy,
Car mon mazy lor *arrivit*

(1) Cf. Génin, *Var.* p. 290 et F. Wey *Rév.* p. 243.

(2) Cf. *Insc. de la F.* III, 165 l'épitaphe de Robert de la Marche qui « *feundi* (fonda) ceste esglise (XIVme s.),» et dans *Liv.* Meigret p. 72.

(3) Cf. Rons. Buon, 1609 p. 746 J'en *escorchy* la peau et Rons. Buon, 1623 p. 828 J'en *escorchay*...

Digitized by Google

Qui en la lirant me *trouvit*....
C'est de Pazy ce jour et an
Que je m'en *ally* droict à Lan.

et enfin dans une épigramme spécialement dirigée contre « quelques maulvaises manieres de parler » :

Collin s'en *allit* au lendit
Ou n'*achetit*, ni ne vendit
Mais seulement a ce qu'on dict
Derobit une jument noire.
La raison qu'on ne le *penda*
Fut que soudain il *responda*
Que jamais autre il n'*entenda*
Sinon que de la mener boire.

On remarquera que, si quelques grammairiens parlent de la forme « des prétérits définis de la première conjugaison en *i, is, it,* » aucun ne signale la métamorphose en *a* de la désinence *it* des 3mes pers. sing. du passé de la quatrième conjugaison; cf. Math. p. 100, note XL.

Au XVIIme s. ce n'est plus que dans le langage populaire que l'on surprend la déformation en *i, is, it* des passés de la 1re conj. en *ai, as, a.* Gareau dans le *Pédant joué,* ne parle pas autrement : Je me *bouty,* je *ramenis,* il *demeury,* sa sœur *espousit,* je *voyagismes,* j'*arrivismes*. « Rouget... me *plaquit* tout dret, » lisons-nous dans la *Muse normande,* p. 83 et aujourd'hui encore on chante la chanson de Carabi qui

Monta sur un arbre
Pour voir ses chiens couri,
Mais la branche *cassit*
Et Carabi *tombit.*

Qu'on me pardonne de citer, pour terminer, ce fragment un peu long, mais assez intéressant pour être reproduit sans coupure, d'une lettre de DFM. datée du Croisic 12 sept. 1739 :

« Je m'embarquai sur la Loire dans un Esquif aussi léger que celui de Catulle, pour naviger jusqu'à St-Nazaire, Bourg éloigné de quatre lieuës du Croisic. Le Destin me donna la compagnie de deux femmes. Elles allaient voir leurs maris nouvellement arrivés de l'Amérique, dont le Vaissau étoit à l'ancre dans la rade de

Digitized by Google

Maindain, à l'embouchure de la Loire. Ces deux Comeres étaient assez gentilles, et leur manière de changer la terminaison des Aoristes, me divertit baucoup. »

« Quand je *passis* par ici, disoit l'une, je *couchis* à Coiron : (c'est un bourg situé sur le bord de la Loire). — Et moi, reprenoit l'autre, je n'y *couchas* pas ; je sai par expérience qu'il y fait cher vivre ; j'*allas* jusqu'au Pelerin (c'est encore une paroisse de l'autre côté de la Loire). — Voilà comme toute leur conversation raisonoit en *is* et en *as*. Ce qui m'étonoit, c'est que malgré leur jargon grossier, elles eussent l'esprit précieux. Il y en avait même une qui parloit des Romans qu'elle avoit lus : Quand je vous *trouvas* à votre retour de la Campagne, disoit elle, vous ne jouïssiez pas d'une bone santé ; vous aviez même baucoup de peine à vous traîner. — Il n'est pas surprenant, répondit l'autre, que je me *portisse* mal : je relevois d'une fièvre, et la maladie est un maître de danse qui aprend à marcher pas à pas. » — P. 239, lig. 27. Palsgr. 45 *se* is often tymes written *si ;* for *si aulcun, se elle* (sic), *si il,* they write *saulcun, selle, sil.* Quant à l'élision de *qui,* dont Thur. ne trouve qu'un seul exemple, chez un seul grammairien, les exemples en abondent chez les poètes du XVIme s. En voici deux ; j'en pourrais citer cent :

> Sa maison, *qu'est* comme un temple.
> (B. des Pér. p. 376.)
>
> Nous sommes fouls en ryme et vous l'êtes en prose,
> C'est le seul différent *qu'est* entre vous et nous.
> (J. du B. *Regrets*, sonn. CXLI)

Ne pas confondre avec les ex. où c'est, non pas un *i,* mais un *e,* qui est élidé :

> Ce monstre alors par les peuples chantoit
> Ce *qu*'estoit fait et ce *que* fait n'estoit.
> (J. du B. *En.* IV, p. 12)

Au sujet de l'opinion de Du Val (1604) sur *s'elle veut, s'elle avoit* cf. Malh. *Comm.* IV, 323 *s'elle...* Mal pour *si elle ;* 341 *s'elle etoit sans rigueur : si* ne se mange jamais et faut dire *si elle.*

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

SECT. I. — P. 240. *O* permute avec *eu* dans *curieuseté* Palsgr. 211, *œuffre* 258, et 785 je *teurs* et je *tors* (Cf. Thur. I, 461). — P. 244 note. Palsgrave n'a pas toujours distingué exactement l'*o* de l'*ou*, de même que l'*e* de l'*a* et l'*u* de l'*eu* parce que ses contemporains ne le distinguaient pas toujours et qu'il entendait autour de lui les deux prononciations ou surprenait les deux orthographes. On retrouverait dans les écrivains du XVIme s. presque toutes les formes que Thur. assure que l'on ne rencontre que dans Palsgr. Il eut été peut-être à propos, pour bien savoir si Palsgr. distinguait exactement l'*o* de l'*ou*, de s'informer si les poètes, tout en écrivant par *o*, ne prononçaient pas souvent par *ou*. C'est ainsi que (Thur. I, 248) *couste* est rangé par Tabourot parmi les rimes en *ote*, non pas parce que *couste* pouvait sonner *coste*, mais parce que les rimes en *ote* pouvaient sonner *oute :*

> Car bien estoit joyeux d'avoir tel *hoste*.
> Faifeu lui dit : Mon amy, quoi qu'il *couste*.
> (Ch. Bourd. p. 54).

C'est ainsi qu'un auteur, souvent cité par Palsgr., Jehan le Maire, tout en écrivant *reproche*, prononçait *reprouche* dans ces vs. :

> Je te puis bien faire ores mes reproches
> Puisque de mort je sens ja les approuches.
> (*La 1re Ep. de l'amant verd.* fol. CLXXI v^so^)

Cf. Palsgr. 62, 261, 262 *reprouche* et 168 dans une citation *reproche* (1). — P. 245 R Est. 1538 *moue* sous *fluo*. « Aucuns escrivent

(1) Cf. Mar. III, 469 : *bouche* R *reprouche*. — A propos de *couloure* Thur. 244 note 1 comparer avec *couloure* p. 254. On lit dans Palsgr. 689 je *moille* and je *mouille*. Cette différence dans l'écriture entraînait-elle une différence dans la prononciation ?

Cf. aussi *Mist. du S. d'Orl.* p. 416 *touche, approche, poche, moche* (mouche).

Digitized by Google

moe » dit Thur. ; oui, mais prononçaient-ils *moe?* là est la question. Aucuns aussi écrivaient *advoe* et prononçaient *avoue:*

> Rompez-les tous, je vous *advoe,*
> Qu'ils ne cuydent pas qu'on se joue.
> (*Mist. du V. Test.* III,260).

— Palsgr. 626 je *arose* and je *arouse.*

On citerait des poètes mille exemples semblables. Ils ne dédaignaient pas plus que les nouveaux courtisans de changer *o* en *ou,* et réciproquement (Cf. Thur. I, 250). Et, à ce propos, c'est en vain que j'ai cherché au mot *chose* (Thur. I, 245) entre H. Estienne et Tabourot le témoignage de Le Gaynard (*Promptuaire d'unisons*) : « Ronsard ne craignit point d'ajouter un *u* à *offre* et à *chose*, afin que ces mots rimassent plus richement avec *gouffre* et *espouse.* » Pour moi, il me plaît de le citer, ne fût-ce que pour montrer une fois de plus combien il est nécessaire de contrôler les assertions des grammairiens du XVIme s. par des témoignages antérieurs, puisque plus de cent ans auparavant nous rencontrons la forme *chouse* (1) dans maint et maint auteur, et dans Alain Chartier (Cf. *Dial. blais.* p. 39) les rimes *souffre* et *s'ouffre.* Voir aussi *Mist. du Viel Testament* II, 66 note : *s'offre* R *souffre.* — P. 247 *Penthecouste* Palsgr. 288,809, mais *Pentecoste* 806. Entre «Duez 27» et « Irson 137 » ajouter : « Il faut dire *Pentecoste* (Voit. *Lett.* CXXV, 1641). ». — P. 249 Palsgr. 277 le *gourt* (streame) d'une rivière. — P. 252 Palsgr. 478 de *cousté,* 750 *cousté.* — Nic. 1573 *borras* et *bourras* (borax). — P. 256 Palsgr. *rigoulaige.* — R. Est. 1538 *moulin.* — Nic. sous *moletrina, molure* et *moulure.* — P. 258 Palsgr. 417 *revigorer,* 468 *revigourer.* — R. Est. 1538 *coulourer* sous *coloro; plourer,* mais on *pleure,* sous *fleo,* et pourtant *plour* et non *pleur ;* de même Palsgr. 781 *plourer,* 780 je *pleure.* — Palsgr. 784 je *honnore, honnouré.* — P. 261 Palsgr. *ourtie* (2). — P. 263 Palsgr. 317 *bouvin.* — R. Est. 1538 *couquou* sous *cucullus.* — P. 264 R. Est. 1538 *espoventable* sous *trux*; Nic. 1573 *espovental.* — P. 265 Palsgr. 546 *pourfiter;* R. Est. 1538 *proufit*

(1) On trouve des exemples de *chouse* dès le XIIIme s.

(2) Palsgr. 237 *fourme* (de soulier). Cf. Eust. Desch. *Mir. de mariage.* — Flac. 219, 220 *lovier* (Thur. I. 385 *louvier*).

Digitized by Google

sous *inservio*. — Palsgr. 627 ceste loy *oublige*. — Palsg. 815 *roussingnolz;* R. Est. 1538 *rossignol*. *Rommarin* Palsg. 264 et *roumarin* R. Est. 1538 sous *rosmarinum* ne constituent pas une différence de prononciation. Cf. Palsgr. ch. v, reg. 2, p. 7.

Sect. II. — P. 268 Après *chucheter,-oter* intercaler Palsgr. 708 *Bartholemy* (lat. *Bartholomæus,* moyen-âge *Bertremieu*) et *Barthelemi* (Thur. I, 12). — P. 266 *Portecolle* au sens d'étude de notaire est encore usité dans le Maine.. — P. 274 *Scurbut* O. Richelet, qui plaide pour *scorbut*, prétend au sujet de ce mot avoir consulté des « hommes habiles dans la langue. » Il a certainement oublié de s'adresser à J. B. de Rocoles, conseiller et aumônier du Roy et historiographe de sa majesté, qui n'eût pas manqué de lui montrer p. 90 du tom. I de l'édition qu'il a donnée du *Monde* de P. Davity le chapitre intitulé *Du Scurbut* (1).

CHAPITRE V

P. 275 note. Ajouter Palsgr. 454, 699 je *escarmouche* (2) ; *muche* (musca) et 221, 460 *mouche;* 563 je *espluche ;* 245, 639 *suspeçon,* je *suspessionne,* mais 638 je *souspescionne ;* 672 je *enrouche* (enruche) mes mouches à miel ; 316 *accoustumé* et 417 je *accus-*

(1) Ce livre, publié par P. Davity en 1637 en 5 vol. in-fol., a été réimprimé avec corrections et augmentations en 7 vol. in-fol. par J. B. de Rocoles en 1660, l'année même où Richelet arrivait à Paris. Rocoles vivait encore en 1684. Cf. Ant. Oudin *Rech. ital. et fr.* 1643 *Scorbuto*, mal appelé *scurbut* et Cés. Oudin *Le trésor des deus lang. etc.* augmenté pur Ant. Oud. 1660 *Scurbut*.

(2) Cf. *Procès de J. d'Arc,* I, p. 146 *escarmuche* et p. 57 unam invasionem, gallice *escarmouche* (*Rev. des quest. histor.* 6me livrais. 1er oct. 1867), et à propos d'*enrouche* cf. Bouch. dans *Bibl. Duv.* p. 988 : Comme bourdons a rien utiles mousches Pillent le miel des odorantes *rusches* et J. du B. *Enéid.* : *enthusiasme*. Cf. Aussi *Mist. du S. d'Orl.* p. 701 *escarmouche, reproche*, qu'il faut lire en *ouche*.

Digitized by Google

tume; 750 *tourbot*. Surtout à propos des orthogr. *scoulpture* (1) 23 et *moultitude* 246, 547 ne pas oublier de citer le passage de Palsgr. 23: « *multitude*.. shalbe sounded... *moutitude*, » et quelques lignes plus loin : « *scoulture* shalbe sounded *scouture*. » Nicot 1573 dans son *Dict*. écrit *rupture*, tandis que Pasquier *Lett.* IV, 17, C, dit : « Après la *routure* (2) de ce pourparler. »

P. 279 SYNCOPE. Est-ce à dessein que Thur. a passé sous silence l'adjectif *monstreux*, si fréquent au XVIme s. (bien que Littré n'en cite pas d'exemple) ? Sans doute il a pensé que cet adj. venait directement du lat. *monstrosus*, où s'était formé sous l'influence de l'ital. *mostroso*. Une légère explication n'eût peut-être pas été inutile en présence de cette ligne de Palsgr. 23 : « *Sumptueux* shalbe sounded *sumteux* (3). »

— ELISION. Cette ligne de du Wès 900 a échappé à Thur.. « The Picardes sounde *tas* for *tu as*, *tes* for *tu es*. » Cette élision, très

(1) *Sculpture* était alors un mot tout nouveau, venu d'Italie et qu'affectaient de prononcer *scouture* les « italianiseurs françois.» Il ne se trouve même pas dans le *Dictionn. latin-francois* de R. Est. 1538, où on lit: SCULPTURA, *tailleure et graveure;* SCULPTOR, *tailleur et graveur*. Amb. Paré dit non pas un *sculpteur*, mais un *tailleur d'histoires*. Rapprocher *scouture*=sculpture de *sepouture*=sepulture dans Burguy I, 251 et de Nic. 1573 COULTURE, *cultura*, et encore aujourd'hui au Mans l'église de *N.-Dame de la Couture*, dans les anciennes chartes *de Cultura*.

(2) Il est permis de se demander si *routure* est comme *sepouture* (*H^re^ de Metz*, preuves, ann. 1248; *Guill. de Palerme* vs. 2439, et *R. de Ren*. vs. 10094.) une prononciation due à l'influence de la pron. latine savante, ainsi que semble le croire M. Constans (*Chrestom*. Gloss. à *routure*), ou à l'imitation italienne (« sous Franç. I, Henri II, Ch. IX, dit Fr. Wey, on allégea, pour ainsi dire, l'idiome que l'on se mit à prononcer moins rustiquement et à l'italienne.... Quelques raffinés disaient même *coultoure*, *paroure*, ce qui ne dura pas »), ou à l'usage, ordinaire au moyen-âge, de sonner en *ou* l'écriture *on*, placée devant une consonne. Dans cette dernière hypothèse *routure* ne serait autre chose qu'une prononciation archaïque de *romture*, *rompture*, forme d'orthographe que l'on rencontre encore au XV et au XVIme s. Cf. Marot I, 456 *rompture* et III, 13 *rompture*, et *les XII Dam. de Rhét.*: Pour garder le foible de *rompture*.

(3) *Désastrueuse* dans Bourdaloue (*Pensées* etc. Paris, Cailleau 1734 in 8°, tom. II, p. 389) est sans doute une faute d'impression.

Digitized by Google

commune au moyen-âge surtout dans le dial. picard (1), très commune de nos jours dans le langage populaire, se rencontrait même au XVIme s. dans un langage plus relevé, comme il est permis de le conjecturer d'après ce vs. de Ronsard IV, 130 :

> Ne combas point, afin que n'estant le plus fort,
> *T'achetes* une honte aux despens de la mort.

(1) Cf. Jub. *Nouv. rec.* etc. I, 169 (*La Chace dou Cerf*) :

> N'est pas mervoille se *t'as* soi ;

et *Huon de Bord.* p. 23, 103, 104, 106, 109, 137, 150, 153, 160 et particulièrement 162 :

> Mais tu diras de quel tere *t'es* nés ;
> Se *t'ies* François, *t'aras* le puing copé ;

et *Hug. Capet*, p. 40, 217 :

> Ha, dist il, Savary, *t'as* fait malle bargaingne !
> Ay ! dus Asselin, *t'aiez* malaÿchon.

Digitized by Google

Digitized by Google

LIVRE DEUX.

DIPHTONGUES.

P. 282, lig. 7. On peut présumer, à en juger par l'orthogr., qu'il en a été ainsi, du moins pour la dipht. *oi*, à partir du XIIIme et même déjà du XIIme s.. Ce n'est en effet qu'à partir du moment où l'*o* a cessé d'y être voyelle forte, que l'*i* a pu prendre le son *é*, auquel au moyen-âge, comme aujourd'hui dans le langage populaire, il a tant de tendance à passer. Or cet *é* apparaît dans l'orthogr. au XIIIme s., comme le prouvent les exemples *roè, soè, asavoer, poent, arroet, voer, s'apercoeve,* formes qui ont été relevées par moi, *Dial. blais.* p. 106, avant de l'être par M. Metzke, cf. *Romania*, oct. 1882, p. 608, lig. 15. Aux exemples cités dans cette revue, il convient d'ajouter la forme remarquable *moues* (mensis) de l'épitaphe de Lagny, signalée plus haut, p. 28, et les preuves rimées suivantes, qui, à ma connaissance, n'ont pas encore été relevées et que je pourrais augmenter :

XIIme s. :

> Par mes deus qui sont en mon renne,
> Agaba, Rache et *Apoloine.*
> (Wace, ms. de Tours 927.)

Et comme preuve que *renne* sonne ici *rène* et non *ranne,* comparer ces deux vs. du même poème :

> Porquei desconfortes mon règne
> Et moi tu fais (me fais-tu) mult male peine?

XIIIme s. :

> Que tuit allassent sans *essoigne*

Digitized by Google

Droit à la Haie en Touraine.
(Garin dans Barb. III, 411.)

Et dans le *Rom. de Ren.* vs. 14395 :

Moult est honis qui tot *convoite*
Qar son gaain pert et le jete.

Dans le *Rom. de la Rose*, Amsterdam, 1741, les rimes de ce genre sont en nombre considérable.

Quant à discuter si dans *ié, oi, ui* la première lettre de chaque diphtongue est une voyelle, une semi-voyelle, ou une consonne, c'est là une question qui exigerait trop de développements et que nous nous réservons de traiter plus tard. — P. 283, lig. 16. Avant Bèze, Jehan le Maire, au témoignage de Palsgr. 6, écrivait *festijer, christijen, glorifijer* (1), etc. Le grammairien anglais préfère l'orthographe d'Alain Chartier *festoyer, cristien, glorifier,* etc. « attendu, dit-il, que le français n'admet pas la rencontre de deux *i*, soit voyelles toutes deux, soit que la première employée comme consonne forme une syllabe avec l'*i* suivante (2). » *Festijer* dans le texte de Palsgr. présente évidemment non pas un *j* consonne français, mais un second *i* voyelle, destiné à accentuer davantage le mouillé de la prononciation : *festijer* = *festiier* = *festillier*. — P. 288, lig. 12: « de bonne heure » signifie-t-il ici *de bonne heure dans le XVI*me *s.*, ou *de bonne heure auparavant?* On a vu plus haut des exemples de cette hésitation datant du XIIIme s. — Lig. 16 : « On s'explique qu'on ait représenté ce son tantôt par *o*, tantôt par *ou*, parce qu'on sentait que ce n'était ni l'un ni l'autre. (3) » Singulière explica-

(1) Je conserve en ces mots l'orthographe de Génin, bien que le caractère typographique *j* n'ait été introduit par Meigret qu'une vingtaine d'années après Palsgrave. D'un autre côté j'ai sous les yeux une édition de J. Le Maire de 1531 et je n'y remarque point l'orthogr. signalée par Palsgr. ; j'y lis par ex. partout *christiane* et non *christiiane*.

(2) « It is agaynst the nature of the frenche tonge to have *ii* come together, either both as vowels, or the first as consonant belongynge to the *i* following. » Cf. ibid. p. 31, ch. XXXIII. — Plusieurs dialectes de l'ouest disent aujourd'hui *bréger, éméger, néger, séger, nogeau,* etc. pour *breyer* (broyer) etc.

(3) Thur. oublie qu'en mainte circonstance et particulièrement devant une

Digitized by Google

tion ! Si c'était un son qui ne fut ni *o*, ni *ou*, comment se fait-il qu'aucun des auteurs qui ont essayé de « rapporter l'écriture à la prolation, » Peletier par exemple, qui invente un signe spécial pour représenter le son *eu* et le son *ou*, n'en ait imaginé un pour ce son tout particulier, que l'on sentait n'être ni *o*, ni *ou*? Presque tous les grammairiens franç. du XVIme s., Meigret, pour lequel la dipht. *ou* n'est pas française, Peletier, Baïf, Ramus, Garnier, les Estienne représentent le son de l'*o* dans *oi* par *o* et non par *ou*. Est-ce à dire que cet *o* sonnât réellement *o*? Pas le moins du monde. Il ne faut pas oublier qu'au moyen-âge (maints textes, du moins pour *oe*, en font foi), comme aujourd'hui encore devant les voyelles *a*, *e*, *i*, l'*o* sonne *ou* (Cf. Liv. p. 55, lig. 28). Quelle différence de prononciation y a-t-il, s. v. p., entre *roi* dans *Vive le roi!* et *roua* dans *on le roua (1) de coups?* Comme l'a très bien fait remarquer un grammairien, du moment que vous prononcez *poète* (2), *moëlle*, *boëte* trissyllabes (Cf. Liv. 356, not. 4 et 358 not. 1), l'*o* y conserve son véritable son, mais prononcez la dipht. *oè* en une seule émission de voix, immédiatement l'*o* devient *ou*. C'est là une loi, fondée sur l'impossibilité matérielle d'y faire sonner l'*o* autrement qu'*ou*. Lorsque le sentiment du véritable rôle de l'*o* devant la voyelle, avec laquelle il forme dipht., a tout à fait disparu, c'est-à-dire à partir du commencement du XVIIme s. les grammairiens nationaux se sont mis à représenter tantôt par *o*, tantôt par *ou* un son qui exprimé auparavant simplement par *o* était absolument le même que s'il eut été rendu par *ou*. — P. 290, lig. 2. N'est-ce pas plutôt une question d'euphonie, ou, comme on dit

voyelle *o* se prononçait *ou*; cf. Meigret dans *Liv.* p. 68, lig. 28. On ne saurait trop contrôler les notations graphiques d'une époque où la prononc. était des plus flottantes, où à côté du son qui leur est propre *a* sonnait parfois *au*; *e*, *a*; *i*, *ei*; *o*, *ou*; *u*, *eu*.

(1) Ce n'est qu'au XIVme s. que cette orthographe commence, timidement encore à se montrer. Auparavant c'est presque toujours *roer*, *roe*, *roa*. « Où donc est-il fait mention, s'écrie Meigret un peu trop absolument, dans toute la langue francoyse de la voy. *u*, faisant dipht. avec l'*o*?

(2) Au XVIme s. *oë* est monos. ou dissyll. *ad libitum:*

Clément Marot, ce bon *Poëte* François,
Chantant, mourant, ainsi que l'*Aloëtte*.
(Aneau dans Math. p. 163).

Digitized by Google

aujourd'hui, de moindre action, parce que *le oui, la ouate* est plus doux, plus facile à prononcer et exige un moins grand effort de bouche que *l'oui, l'ouate*? C'est ainsi que l'on dit *le huit* (1), *le onze* et même *le un* (2). Pasquier qui a fait *ouie* trissyllabe *(ou-i-e)* ne percevoit certainement pas l'*ou* initial de ce mot comme une consonne, ce qui ne l'a pas empêché d'écrire *la ouie :*

Que j'en oublie le voir et *la ouie* (3).

— Lig. 4. Il serait extraordinaire que les Picards remplaçassent le *v* consonne par *u* voyelle dans (vadum) *ué,* fr. *gué* et par *ou* (Thur. I, 288) dans (vaginam) *ouaine,* fr. *gaîne,* (vadium) *ouage,* fr. *guage* (Dubois dans Liv. p. 29).

CHAPITRE I

P. 291. Palsgr., il est vrai, ne donne pas d'exemples français de la dipht. *ai,* mais si l'on veut bien remarquer qu'au chap. XII il détermine le son de la dipht. *ei* absolument dans les mêmes termes (4), en donnant en outre pour seuls exemples *conseil* (457 *consail), vermeil,* on se convaincra qu'au chap. XI il avait en vue le son de l'*ai* mouillé comme *bail, soupirail.* Et si dans l'*Introduction* il écrit que « au lieu de *ai* on sonne plus communément *ei* » en français, c'est à la fois une allusion à la prononciation de *ay* en *ey* dans les futurs *diray, feray* etc. que l'on pro-

(1) Sur 29 pages contenant le huitième livre de l'Iliade d'Homère, traduct. d'Hugues Salel, 1545, s'en trouvent deux ayant pour en tête l'*huictiesme* livre; les autres, *le huictiesme.*

Cf. *Vie de Saint-Johan* (XIIIe s.):

Le utime degré teneit cum vesque e prestre.

(2) « Nos pertes sont de *un* homme tué, etc. » (Dépêche de l'amir. Courbet dans *Petit Mon. Univ.* du lundi 9 févr. 1885, p. 1, col. 4).

(3) Cf. *Dial. blais.* p. 198.

(4) AI: that is to say, *a* distinctly and the *i* shortly and confusely. EI: that is to say, the *e* to have his distinct sounde and the *i* to be sounded shortly and confusely.

Digitized by Google

nonce *direy*, *ferey*, etc. « sou ndyng the *a* lyke the most generall sounde of *e*, » et à la prononciation en *ei* de la dipht. *ai* devant un *l* mouillé. Thur. eût sans doute (p. 347, lig. 14) effacé le mot *probablement*, s'il eût voulu tenir compte, à côté des exemples grammaticaux qu'il a cités lui-même (I, 328), des nombreux exemples poétiques qui confirment l'assertion de Palsgr. :

Et si y veillent
Et pour avoir ung si hault bien *travaillent*
Dont cueur et corps et vertus se resveillent;
Et valent mieux; jà nuls ne s'en merveillent.
(Al. Chart. p. 564)

Grandement s'émerveille
De tant d'ouvriers, du nombre qui *travaille*...
(Desmas. p. 33)

Race des Dieux, Enée, veille, veille.
Les cordes lâche aux voiles et *travaille*.
(Id. p. 507)

Si au coucher, si encor' au resveil
Se ramentoit l'objet de mon *travail*.
(Pasq. II, col. 929)

Cf. Rons. II, 144, *appareil*, *pareil*, *vermeil*, *émail*; et Marot I, 167 :

Il a bien dict, je congnois mes *ouailles*
Et elles moy, et ouvrent les oreilles...

Cf. aussi Liv. p. 13.

Sect. I. — P. 309 note; p. 311, lig. 23. Il n'y a pas ni au XVme ni au XVIme s. un seul témoignage de la rime qui confirme les dires d'H. Est. et de Périon. — P. 313 AICHE. La prononciation de Palsgr., du moins pour *sçayche*, est justifiée par Rons. VI, 203 :

qu'il *sçaiche*
Toutes les passions que peut causer sa flèche.

Ajouter à la liste de Thur. Palsgr. 563 *vaiche* et 614 *vache*; 658 je *attaiche*, *attachez*; 614 il me *faiche*, 699 *il se cayche*. — P. 317. Après avoir exposé la prononciation dans les mots en *aire*, *ais* de la dipht. *ai* en *ail* par les Provençaux, les Italiens, les Gascons,

Digitized by Google

les Languedociens et en général par les provinciaux d'au-delà de la Loire, Thur. ajoute lig. 34: « Dès le XVIme s. cette prononciation n'était *plus* dans l'usage, considéré comme *normal.* » Mais a-t-on jamais considéré comme normaux les vices de prononciation de nos compatriotes du Midi, ou Thur. veut-il laisser entendre (ce qui n'est pas démontré)(1) que dans les provinces de langue d'*oil* la dipht. *oi* sonnait dans les siècles antérieurs, comme elle sonnait au XVIme et sonne encore aujourd'hui dans les prov. de langue d'oc? — P. 322 Nombre de rimes prouvent qu'au XVIme s., tout en écrivant *ine*, on prononçait souvent *eine*. Voir *Dial. blais.* p. 25 et 87 et Thur. II, 349. — P. 325 AIM. Palsgr. 486 je *reclaime* — P. 327, lig. 19 Après « il écrit pourtant *valiance,* » ajouter « et p. 238 *malliet.* »

SECT. II. — P. 328 *Traveil.* Ajouter R. Est. 1538 *traveil* sous *statumen.* L'orthogr. *travail* ne prouve rien en faveur de la prononç. en *ail*, telle qu'elle existe aujourd'hui. V. ma remarq. sur la p. 291. R. Est. sous *labor* écrit 3 fois *traveil* et 1 fois *travail*; sous *opera* 4 fois *travail;* toujours *travailler.* Cf. Palsgr. 547 *cornailles* et 551 *cornilles,* qui pouvait, tout comme *cornailles,* se prononcer *corneilles;* 488 *ortail,* 486 *orteyl;* 272 *solail* et *soleil;* 464 *consail* et *conseil; mervaille* et *merveille* etc. — P. 330 lig. 22. Long-temps avant Chifflet les poètes supprimaient l'*i ad libitum* dans un certain nombre de mots en *aigne,* particulièrement dans *baigne, daigne, gaigne :*

Et la grasse campagne
Que le Nil débordé de son riche flot *bagne.*
(du Bart. p. 362)

Notre sang chaud au Tybre encores *baigne*
Et d'ossemens est blanche la campagne.
(Desmas. p. 45)

V. Littré à *baigner.*

PROBLÈME. Etant données les indications fournies par Thurot I,

(1) Cf. G. Paris, *St-Alexis,* p. 73 et dans la *Ch. de Roland* les assonances *tere, aire; prophete, atraire; sufraite, uverte; Gabriel, ait; main. quarel; bels, faiz* (vs. 813 et *passim.*)

Digitized by Google

330 et 331 sur la prononciation des désinences en *aigne, eigne, agne*, comment prononcer les mots à la rime dans les vs. suivants :

Et au repos ou ils se *baignent*.
Mille travaux les *accompaignent*.
(J. du B. *Adieu aux Muses*.)

Beauté que les Amours en son baing *accompagnent*
Et mignons en sa cuve ainsi qu'elle se *bagnent*.
(Rons. I, 212, 213)

Un penser qui renaît d'un autre m'*accompagne*
Avec un pleur amer qui tout le sein me *baigne*.
(Rons. I. 149)

Par l'étendue et ouverte *campagne*
Grand legion de ruraux l'*accompagne*.
(Desmas. p. 373)

Qui Roi estoit, portant Roiale *enseigne*,
Lui, reculant rencontre en la *campaigne*...
(Desmas. p. 631)

Cf. J. du B. p. 27 *montagne, enseigne, campagne, Espagne* et p. 23 *enseigne, la Chassaigne*.

Pendant que la bande *compaigne*
Des autres chiens sur la *campaigne*
Dormant gisoit sur ce bord là,
Où Meine a Loyre s'*accompaigne*.
(J, du B. *Epit. d'un chien*)

Ceux qu'il rencontre a mort mettre ne *daigne*
Soit qu'a cheval ou a pied en *campagne*....
(Desmas. p. 642)

Ou a gaigner d'aurore les *campaignes*,
Ou repeter aux Parthes leurs *enseignes*.
(Desmas. p. 368)

Marchoit avec son armée en *campaigne*.
Voici venir la nouvelle qui *gaigne*...
(Desmas. p. 581)

Tout estoit mer et la mer qui tout *baigne*
N'a aucuns bords: l'un pour se sauver *gaigne*
Quelque hault mont..
(Marot III, 51)

Digitized by Google

Cf. Ibid. I, 239 *Espaigne, baigne;* II, 168 *montaignes, chastaignes;* II, 13 *baigne, gaigne,* etc.

. . . . . Où est l'*enseigne ?*
Où est la bataille qui *saigne ?*
(Jodelle, *Eugène*)

Cf. ci-dessous Remarq. sur la p. 347 de Thur. lig. 21.

P. 331 Palsgr. 204 *chestaignier;* 635 *montaynes* — Lig. 28 *propriaitaire.* Ajouter Maupas 116 *centainaire* ou *centenaire.* — P. 336 *Arain.* H. Est. *Préc.* p. 199 « *Arain* (ou *airain*) comme aucuns prononcent. » — P. 347 Palsgr. 221 *ouailles;* 347 *chandeilles,* 525 *chandelles.* — Ibid. note. Après *fianceilles* 258 ajouter *fianceailles* 278; cf. Thur. I, 291. — Lig. 21 « Palsgr. écrit *daigne.* » Qu'en conclure? Prononçait-il *daigne,* comme nous aujourd'hui, ou *dagne* comme Malherbe :

Puisque tu m'as été si mauvaise compagne,
Ton infidèle foy maintenant je *dédagne.*
(Malh. dans Littré à *Dédaigner.*)

— P. 349 Palsgr. 793 *meillieu.* — P. 350 Maupas 100 « *Graingneur:* on ne s'en sert plus. » — P. 351 note. Ajouter Palsgr. 243 *marjolaine* et *margeline* (1); 203 *ensigne;* 238, 281 *ensignement;* 753 je *enseigne;* 444 je *seigne* (je fais signe); 458 il se *seigna* (du signe de la croix) au front.

CHAPITRE III.

— P. 352, 353. Quand Erasme dit qu'on entend évidemment dans la bouche de certains Français les deux voyelles *o* et *i*, il fait allusion à ce « novum quemdam sonum *i*, qui ad *e* accidere videtur, » dont parle Perion, càd. à l'*i* prononcé *é:* « μοι *moi*, σοι *toi* ita pronunciamus, ut si *moé, toé* esset. » Ce rapprochement fait

(1) V. *Dial. blais.* p. 25, 87 et 244.

Digitized by Google

par Périon du pronom grec et du pronom français dans une même prononciation *moé, toé* aurait dû, me semble-t-il, aider Thur. à comprendre Erasme, quand il ajoute : « Ad eum prope modum sonuisse veteres arbitror μοι, σοι, οι, τοιος et μυριοι. » Il a en vue la prononciation de l'οι grec en *oué*, opinion qui eut cours au XVIme siècle. La grammaire de Port-Royal, après avoir dit que l'οι grec doit se prononcer comme dans *Oileus*, ajoute : « Ramus, qui a été suivi de plusieurs, croit qu'on la doit prononcer comme dans le français *moi, toi, soi.* » C'est dans ce sens qu'il faut comprendre ce passage du flamand Mekerche en son traité *De veteri et recta pronuntiatione linguæ græcæ* (cap. XLVIII), où, pour bien établir le son de l'*oi*, tel que d'après lui on le devrait prononcer, il écrit : « Sono quippe differunt πιότης, *obesitas*, ποιότης, *qualitas*, quod liquet ex dictionibus Gallicis *moi, toi, soi*, quas retinuerunt a Grœcis μοι, σοι. » Il est si vrai que « faire entendre l'*o* et l'*i* » signifie *faire entendre l'*o *et l'*é *qui est le son attribué à l'*i *dans la dipht.* oi qu'au XVIIIme s. les grammairiens s'expriment encore ainsi sans penser être obscurs : « M. l'abbé R. (Regnier-Desmarais) dit que l'usage approuve presque également qu'on prononce la dernière silabe du mot *François* (Gallus) et la première de *croire* en fesant entendre en même temps l'*o* et l'*i* ou comme l'*è* ouvert. Un Suisse me demandait à propos de cet endroit-là, si l'on prononce *cro-ïre* et *Franco-ïs* comme *Simoïs*, ne voyant pas que le mot *même temps* désigne là le seul son de l'*è* ouvert du mot *francès* ou *français*, au cas qu'on ne voulut pas prononcer L'O ET L'I, *c'est-à-dire* FRANSOÈS. (Dumas, III, 169).

Quant à Palsgr. qui écrit *poyndre* en notant la prononciation de *poincture* par *poynteure* 57 et de *point* par *poant* 63, *battouer* et *battoyr*, *terrouer* et *terroy* 237, *mirouer* 225 en traduisant ailleurs la prononciation de *miroir* par *mirouar* 63, Thur. se contente de dire en invoquant Tobler que tous ces mots *devaient* se prononcer alors de même, sans essayer de faire la lumière au milieu de cette diversité. — P. 355 *Boite* de bouis sous *pyxis*. — R. Est. *betoesne;* Nic. 1573 *betosne* ou *betoine*. — P. 364, lig. 20 à 27, OIE final. Palsgr. 226 *oye*, 585 *ouaye*, 577 *ouayson;* Bourd. *noye* R *oaye*. Aujourd'hui dans le Blaisois l'*y* de la désin. *oye* ne conserve le son mouillé que dans les verbes : *Voient, croient, tournoient*, etc. écri

Digitized by Google

vez en blaisois *voyent, croyent, tournoyent* et prononcez *voueillent, croueillent, tournoueillent* (1).

SECT. III. — P. 369, lig. 13, 14 et 30. *Grenoille* est l'orthogr. de Palsgr.; suffit-il de dire pour en indiquer la prononciation que l'*i* y était devenu muet dès le commencement du XVIme s. ? « Toutes les fois que les quatre lettres *illa, ille* ou *illo* sont réunies dans un subst. ou dans un verbe, si elles ne sont pas immédiatement précédées d'un *o*, on fait entendre un *i* brièvement et confusément entre le dernier *l* et la voyelle suivante, bien que cet *i* ne figure pas dans l'écriture.... mais si, comme je viens de le dire, l'*i* (de *illa, ille, illo*) est immédiatement précédé d'un *o*, on ne prononce point d'*i* après le dernier *l*, de sorte que ces mots *moylle, voille, toille* et autres semblables sont exceptés de la règle (Palsgr. 8). » Et *grenoille* ? Est-ce que la désinence *ille* n'y est pas immédiatement précédée d'un *o* ? Dirons-nous donc *grenoelle*, comme *moelle*, ou *grenoile* avec l'οι grec, ou *grenoale* comme *poile* Palsgr. 14, ou bien si nous faisons sentir les *ll* mouillés, sonnerons-nous *oille* en *ouille*, comme faisait souvent l'ancienne langue, et comme fait encore de nos jours une illustre famille en écrivant la *Tremoille* (2) et en prononçant la *Tremouille* ? Un peu de lumière, s. v. p.

SECT. IV. — P. 373 *Foirre*. R. Est. 1538 *foarre* ou *feurre ;* Nic. 1573 *farre*, voy. *foarre*. — Ibid. *Soif. seuf* (*f* muet) est encore aujourd'hui la prononc. des bords de la Loire et du Loir, d'Orléans à Vendôme et à Tours. Rapprocher *seuf* de *sueuf, sueuve* = *souef, soueve*, Palsgr. 326.

SECT. V. — P. 381, lig. 32. Verbes qui subissent des variations : Palsgr. 585 je *grossye, grossier*. — Ibid. 351 *garroier*; R. Est. 1538 *guerroyer* ; Nic. 1573 *guerroyer* ou *guerrier*. — Nic. 1573 se *desvoyer*, deerrare via vel itinere ; *desvier* ou *devier* (expression

(1) Cf. Malh. *Comm.* p. 290 : Ceux qui *voyent* comment ce mal me met au bas.

(2) Thur. ne traite de l'*l* mouillé que dans son second volume, mais il me paraît peu logique de séparer dans la discussion l'*l* mouillé de la voyelle immédiatement précédente, sur le son de laquelle il influe.

Digitized by Google

empruntée à Ronsard) (1), ex vita decedere, mori. — Nic. 1573 *charier*, mais *charroy* sous *char*. — Palsgr. 612 je *grassie*. — Ibid. 732 *besguer*, je *besgue ;* R. Est. 1538 *beguoyer* sous *balbutire* ; Nic. 1573 *begueyer*. — Palsgr. 785 *rimoyer*. — Ibid. 556 je *renie* et *renoye*.

P. 383, lig. 5 Palsgr. 553 je *plie* et je *ploye*. — P. 385 *Esmoy*. Palsgr. 405 *esmayé*. — *Costoier*. Palsgr. 499 je *costie* et je *costoye*. — *Festier*, Palsgr. 548 *festié* ou *festoyé*, 620 je *festoye* or je *festie*. — P. 387 Palsgr. 558 j'*effroye* et j'*effraye*. — J'*aboye*. H. Est. *Préc.* 126 *Abboy* ou *abbay*. — P. 338 Verbes en *oistre*. Nic. 1573 boire de *surcrest* (2). — P. 394 ESPAISSIR. Serait-il possible qu'aucun grammairien avant Oudin (1633) ne signalât *espoissir*, que J. du B. employait déjà en 1560 :

> L'œuvre se forme et devient *espoissi*.
> (*Div. Jeux rustiq.* Moretum).

Cf. Palsgr. 741 *espoissir* et ci-dessus, p. 35 note. — *Poise*. Palsgr. 414 il me *poise*, 575 il me *pese* et *poyse*, 770 je *pese* or je *poyse*.

P. 398 *Be, ce, de*, etc. Thur. omet ici le témoignage de Palsgr. : « Where as the latines in soundynge of the mutes begyn with the letters selfe, and ende in E, saying BE, CE, DE, etc., the frenche men, in the stede of E, sounde OY and name them BOY, COY, DOY, etc. (*Introd.* p. XXIII). » Cf. La Monn., *Noëls Bourg.*, Gloss. à *Bé* et Lincy, *Prov. fr.* p. 5.

P. 406 *Foyble*. R. Est. 1538 *foible* (3). — P. 411 *Malvaysie*. Palsgr. 622 *malvesie*. — P. 412 AI, OI, E. Palsgr. 282 *tournay*, 383 *tourney* ; Nic. 1573 *tournoy*. Aucuns escrivent *tournay*. — *Mai*. Palsgr. 802 cueillir le *moy*. — Note 1. Après *commentoire* 277 ajouter « et *presbytoire* 252. »

(1)
> Et là je fus ravi
> De ses discours, par lesquels je *des-vie*.
> (Rons. dans *Rec.* I, 184).

Cf. Constans, *Chrestom.* Gloss. à *devier*. Ce verbe sous la forme *devier* ou mieux *desvier* est très employé au moyen-âge.

(2) Le tribut leur fut imposé de *surcrex* (*Tite-Liv.*, Bl. de Vig. III déc., liv. I).

(3) Pas un mot de *foable*, prononciation qui datait du XIVme au moins :

> Le plus fort vuelt voincre (*sic*) le *foible ;*
> Vous le véez, ce n'est pas fable.

Digitized by Google

P. 413 *Roysin*. Palsgr. 561 *raysins*. — 2° OI, E. Palsgr. 252 *parecien*, mais *paroisse*.

CHAPITRE IV.

P. 421, note 2. Palsgr. 449 *fruictifier*. — P. 422 *Luyte*. Cf. DM. 1667 *Catalect*. liv. II, p. 86 *suite* R *luitte*. La note de Lanoue sur *lute* prouve combien l'orthographe seule est une base peu solide pour juger de la prononciation. — *Menuserie*. R. Est. 1538 *menuyse* sous *fluo ;* Nic. 1573 *menuisier* sous *menuyser,* et *menusier* sous *moulure*.

P. 424 *Oystre*. R. Est. 1538 *huytres* sous *ostrea;* Nic. 1573 *Ouystres*, cherchez *huystres*. *Oystre* Palsgr. 249, cité par Thur., doit-il se prononcer *o-y-stre*, comme *oy*, *oi* dans *boyx*, *boix* où « *o* and *i* have eche their distinct sounde » Palsgr. 14 ; ou *ouystre* comme dans Nicot 1573, l'*o* initial sonnant *ou* en franç. quand il forme diphtongue avec la voyelle qui suit (Cf. Palsgr. 226 oye, oison = 585, 577, *ouaye*, *ouaysons*) ; ou *oistre* en prononçant *oi* comme la diphtongue grecque οι ou comme *oy* dans l'anglais *boye*, càd. *boille* avec *ll* mouillé (Cf. *Rom*. oct. 1882, p. 609), ou *oastre* comme dans les mots où « the *i* of *oy* shalbe sounded almost like an *a* » Palsgr. 14 ? Comment *cloystre* Palsgr. 206 se prononçait-il et peut-on rapprocher *oystre* de *cloystre* ? Le lecteur ne serait pas fâché de connaître l'opinion de l'auteur, car il ne faut pas oublier, et j'insiste là-dessus, qu'il écrit une histoire, non de l'orthographe, mais de la prononciation. C'est en pareille occurrence que le témoignage d'un poète nous semble de quelque utilité :

Et les anciens sont devenus
Dieu merci, grans seigneurs et *maistres:*
Les autres mendient tout nuds
Et pain ne voyent qu'aux *fenestres*.

Digitized by Google

Les autres sont entrés en *cloystres*
De Celestins et de Chartreux,
Bottez, housez com pescheurs d'*hoystres:*
Voilà l'etat divers d'entre eux.
(Villon, cité par Fr. Wey, *Révol. du lang. franç.* p. 237 (1)

Cf. La Fresn. *Art poét.* 147 :

Parmi le dous loisir
De ces *Cloestres* dévots ou vous prenez plaisir.

P. 424 *Suisse* T. La prononc. de *souisse* que Ménage signale en 1674 seulement régnait depuis longtemps. Marot, La Fresnaye et bien d'autres l'ont pratiquée :

L'Allemand, le *Souisse* ou bien quelque habile homme.
(La Fresn. *Art poét.* p. 40).

Souisse est presque toujours trissyllabe; *Suisse* ne l'est que rarement :

Ils boyvent nuict et jour en Bretons et *Suysses*.
(J. du B. dans *Rec.* I, 160).

CHAPITRE V.

SECT. I. — P. 426 « Palsgr., dit Thur., ajoute qu'au commencement des mots, comme dans *aulcun, autre, au, aussi, aux, aucteurs,* les Français prononcent l'*a* (?) — ce (?) est de Thur. — a très peu près comme un *o:* ce qui ne se comprend pas bien (2). » C'est pourtant facile à comprendre. Dans *aubel,* pour prendre l'exemple de Fabri, que Thur. 425 se contente de citer sans com-

(1) *Grand Testam.* str. xxx. Les vs. 2, 4, 5, 7 de chaque strophe sont sur les mêmes rimes.

(2) P. 426 note. Dans le texte de Sylvius, au lieu de ἀυτόνιους, qui est évidemment une faute, lisez ἀυρότονος pour ἀῤῥότονος, *aurone* (prononcé *avrone*; cf. Thur. I, 508, lig. 5) et le sens devient parfaitement clair.

Digitized by Google

mentaire, prononcez l'*a* de *au* comme l'*o* de *ou* et vous aurez *oubel*. Or *oubel* se profère « tout ung » et forme une rime équivoque avec *oût bel*, càd. *aoust bel* (cf. Thur. I, 505). Thur. eût compris immédiatement, s'il se fut avisé de jeter les yeux sur les p. 57 et 62 de Palsgr. (1), où il eût trouvé l'orthogr. *aulcuns, auctorité, autre*, traduite dans la prononciation par *oukeun, outorité, outro*. Je ne parle pas de *ou, ouquel* très fréquent dans nos auteurs à partir du XIIIme s. et employé non seulement pour *dans le, dans lequel*, mais aussi pour *au, auquel*. Cf. Palsgr. 57 *ou haut*, 63 *ou miroar, ou van* = au vent, et *Hug. Cap.* p. 70 « et de se fille *oussy* qui tient noble tenance. » Cette prononc. s'est conservée jusqu'à nos jours dans certains dialectes, même au milieu des mots; Cf. *Dial. blais.* p. 74 et ss., et Palsgr. 233 *doulphin* = dauphin.

P. 430 PERMUTATIONS. *Au* permute aussi avec *e* : *Chaunevys* Palsgr. 230; Nic. 1573 *chenevi*. — P. 432 2° AU, A. Palsgr. 62 *royalme* pron. *royâmo;* R. Est. 1538 *royaume*. — Palsgr. 219 *paupier*, 695 *papier;* 746 je me *espasmeray* or *espaumeray;* 784 je *navre* et je *nauvre*. — P. 434 3° AU, OU, Palsgr. 261 harenc *souré*, 233 *doulphin*. Jeh. Lem. fol. CLXXXIV rto *consaulde*; fol. CLXXVIII vse *voultours* = vautours.

SECT. II. — P. 440, lig. 8 *Capia* = chapeau. Fût-ce jamais là une prononciation française? — Se *veautrer*. Palsgr. 771 je me *voystre*. — P. 441, lig. 10. Après « dès 1762 l'Académie écrit *héaume* » ajouter « pour reprendre dans ses éditions suivantes l'orthographe de 1694-1740. » *Dès* est sans doute un *lapsus calami*. La prononciation *héaume* après un règne de près de 400 ans avait presque complètement disparu de l'usage en 1762. Le premier exemple que j'en connaisse se rencontre dans *Hugues Capet*, le dernier dans les *Poèmes divers* du sieur de Lortigue 1617. Je serais étonné d'en découvrir dans une poésie de la seconde moitié du XVIIme s., à plus forte raison du XVIIIme.

(1) .....ou même sur les p. 73 et 74 de mon *Dial. blais*. Evidemment il n'a pas lu mon livre, ce dont je suis profondément humilié. Il savait pourtant bien, lui qui connaissait son Lafontaine, que

On a souvent besoin d'un plus petit que soi.

Digitized by Google

CHAPITRE VI.

P. 442, lig. 6. Est-il vraisemblable que la prononciat. d'*eu* que Palsgr. a en vue doive être figurée par *eou* et qu'il crût entendre les Français prononcer *eoureoux, ireoux, Dieou, lieou* pour *eureux, ireux, Dieu, lieu?* S'il en était ainsi, eût-il jamais écrit *maleureté* 285 et *malereux* 328, *bieneureux* 306 et *bienereux* 314? Ne pas oublier que cette prononciation de la dipht. française *eu*, il l'a constamment représentée comme celle de la voy. *u*, càd. par *eu*. *Eu* pour lui dans les exemples ci-dessus avait le même son qu'il donne à *u*, càd. *eu* dans *plus, nul, fus* qu'il note p. 7 par *pleuus, neuul, feuus* (le redoublement de l'*u* indique l'allongement de la voyelle). Cette prononciation est confirmée par plus d'un exemple. En voici un, tiré d'un poète de Blois, que l'on n'accusera pas, je suppose, d'être Normand ni Gascon:

Et de ceux qui marchoient dessoubz ses estendars
Se trouvent seulement vingt et quatre soldars
Blessez de coups de traict, qui furent en peu d'heure
Guéris, dont un chacun d'une si belle *cure*
Fut si fort estonné qu'on n'eust peu dire *plus*;
Et ne l'eussent pas creu, si de leurs propres yeux
Ils ne l'eussent cogneu.
(S. Garn. p. 310).

P. 445 EU, U. Lig. 4 et ss. On aurait pu ajouter que si les Gascons (1) et particulièrement les Gascons de comédie confondent *eu* et *u*, cette confusion ne se rencontre point chez les poètes. Ils emploient *eu* pour *u*, jamais *u* pour *eu* et en mettant *eu* pour *u* ils ne font qu'user d'une liberté très légitime au XVIme s. et de laquelle ont profité des poètes de toutes les provenances. — P. 446, lig. 4 « *ieu* se prononce en *Dieu* etc. comme le latin *iu* dans *Diu*. »

(1) Voir dnas Dum. III, 236 un échantillon de la prononciation gasconne de son temps et dans T. des Réaux I, 214: « Il (Malherbe) ne vouloit point qu'on rimast sur *bonheur* et *malheur*, parce que les Parisiens n'en prononcent que l'*u*, comme s'il y avait *bonhur, malhur*. »

Digitized by Google

Comment Duvivier « maistre d'escole françoise » à Cologne prononçait-il *iu*? A la française ou à l'allemande? — Ibid. lig. 26 « *Nœud* rime avec *nud* dans Tabourot. » Ne tirez pas de là, ami lecteur, la conclusion que *nœud* sonnât *nud ;* c'est *nud* au contraire, qui pouvait selon le besoin de la rime sonner *neud* ou *nud* et qui ici (on peut l'affirmer hautement, étant donnée la prononciation de Tabourot) se prononçait *neud*. C'est cette double prononc. *ad libitum* qu'indique Palsgr. 319, col. 1 « Naked, without clothes (nu, sans vêtements) — m. *neu,* f. *neue ;* m. *nu,* f. *nue ;* m. *nud,* f. *nue.* » Thur. 447 s'est de même trompé sur le son de *læsus* qui rime avec *les œufs* et qui doit se prononcer *laîzeux ;* cf. Thur. I 448, lig. 2. Cette erreur sur le son de l'*u*, qu'il partage avec M. Quicherat et d'autres, est d'autant plus extraordinaire que dans la même page, lig. 33, il cite un exemple du même Tabourot, qui prouve clair comme le jour que *mundus* pour lui sonnait *mons deus* de même qu'*Ennius* R *mieux* sonnait *Ennieus* pour Bonav. des Périers. Qu'il me soit permis de renvoyer le lecteur à mon *Dial. blais.* et à ma *Lettre sur la pronon. de la voy. U,* où j'ai longuement discuté ces questions. — P. 448 *Esmeute* St. Ajouter: Boyer p. 455 « *Cheute, meute, esmeute.* Cette terminaison se prononce comme la précédente (à savoir *ute: bute, culbute, cahute*) horsmis *esmeute,* qui retient le son de la diphtongue *eu,* lequel néantmoins on peut rimer avec les autres en cas de nécessité et l'on peut fort bien dire :

> En prouesse, en bonheur, pour finir ceste esmeute,
> L'un empesche leur vol, l'autre empesche leur cheute. »

Cf. La Font. *Fab.* VII, 8 où *emeute* sonne *emute* et Théoph. III, 98 (1) où je prononcerais non *emute,* mais *emeute.* — P. 451 *Beurre* Palsgr. 202. Ajouter R. Est. 1538 *beurre.* — R. Est. 1538 *bugler* ou *meurler* (encore aujourd'hui en Anjou *meuler*) sous *mugire.* — P. 452 *Jeune.* Duez 517 Homme *jeune* Envy *jusne* (cf. Palsgr. 463 je *desjeune* et je *desjune*). — Palsgr. 554 *bruvage.*

(1) Là je te vis dans une *esmeute*
Avancer l'espée à la main
Vers un portail qui cheut soudain
Et qui t'accabla de sa *cheute.*

Digitized by Google

P. 461, lig. 6. Le *Dictionn. de l'Acad.* (1694) avait défini l'affinité spirituelle « celle qui se contracte par le baptême entre le parrein et la marreine d'un côté et le *fillol* et la *fillole* de l'autre. » L'auteur de l'*Apothéose du Dict. de l'Acad.* 1696 fait à ce sujet la remarque suivante : « Apparemment ces *fillols* et *filloles* ont été tenus sur les fonts baptismaux par les anciens Académiciens qui sont déjà decedez ; mais il est à croire que ceux qui viendront ne voudront avoir que des *filleuls* et des *filleules.* » — P. 468, lig. 4 « *Feve* Palsgr. 197 » et p. 69, lig. 15 « *Febve* a l'*e* fermé. » *Eve* par *e* fermé, c'est *éve* ; par *e* féminin c'est *euve* (eufve), que l'on trouve parfois ainsi orthographié : Cf. Palsgr. 751 *treufve* (1).

De même pour les désinences en *evre* Thur. I, 75 ne découvre dans les grammairiens pas un seul exemple de *fevre (feuvre)*, pourtant si usité au XVIme s. et avant St Liens (1580) aucun d'*orfeuvre.* Les poètes suppléeront au silence des grammairiens :

L'autre charpente et l'autre est bon *orfeuvre*
Qui prend de toy l'argent qu'il met en œuvre.
(Rons. vers 1545, VII, 294).

Gambadent sur les prez, tandis que le bon *feuvre*
Dessous l'antre Ætnéan, coqu, haste son œuvre,
(Rons. 1560; VI, 240).

— Nic. 1573 *Bolieuvre* et, sous *levre, bolievre.* — Marg. de Nav. *Lett.* 339 *fieuvre.* — P. 468, lig. 25 *fleume...* Ne pas oublier Palsgr. 221 col. 1 *Flemme* spyttell, *fleume* s. f. — P. 469 *Fevrier.* Ajouter Duez 518 *feuvrier* et 550 *fevrier.* — P. 470 lig. 5. Y a-t-il permutation dans *feudal* et *feodal?* Ne sont-ce pas plutôt deux formes différentes, l'une venant de *feudum,* l'autre de *feodum?* Nic. 1573 *feodal* et *feudal.*

(1) Je cite ici tout ce passage qui paraît avoir échappé à Thur. : « I take truse with one : *Je prens treufves.* They hove (*sic*) taken truse for two monethes : Les *treufves* sont prinses entre eulx pour deux moys. And lyke as we saye shortly *truse, truse,* so use they *treufves, treufves.* »

Et ja n'aurez de moy aucune *trefve*
Qu'au sang de l'un de vous deux ne l'abreuve.
(H. Sal. 1545. *Il.* v, fol. CLV)

Avec eux seulement le sainct Esprit se treuve
Et du sainct Evangile ils ont trouvé la *febve.*
(Rons. VII, 59.)

Digitized by Google

CHAPITRE VII.

P. 478 IERRE. R. Est. 1538 *liarre* sous *hedera* et sous *racemus;* « une sorte de *liarre* qu'on appelle *hierre* » sous *cyssus.* Le *hierre* ou l'*hierre* d'après R. Est. était donc une variété du *liarre.* On trouve la même distinction dans Nicot 1573 : *hierre, lierre* et *liarre.*

CHAPITRE VIII.

P. 502 *Abbaye.* « Oudin donne (39) *abbaye, abbay-e* (sic) avec *a-yant, a-yeul.* » Thur. eût fait disparaître ce (sic), s'il eût connu les rimes suivantes de Ronsard VI, 248 :

Puis au lieu d'une *abbaye*
Ou d'une autre faveur, luy donnoit une baye.

— P. 503 *Trahison.* J. du B. *Regrets* p. 11 :

Si pour n'avoir commis homicide ou *traison.*

La Fresn. après avoir fait *traison* dissyll :

Du prince Agamemnon la *traison* deloyale,
(Art poét. p. 94.)

le fait trissyllabe ailleurs :

La *trahison,* la contrainte et l'audace.
(*Pour la monarchie* p. 16).

P. 504, 1° AE. Dumas III, 137 *Maëstric, Haërlem* pron. *Mastric, Harlem ; Caen* (=Can) R *paon* (=pan) — P. 504 2° AO. Du Wés 900 : Of *a* and *o,* as in these wordes *pourra on,* may one, ye shall

Digitized by Google

rede POURRAN (1). Je ne connais pas un seul exemple poétique de cette prononciation. Dumas III, 137 *faone,* pron. *fa-one.* Cf. Thur. II, 418,540.

— P. 513 note 2. Je ne connais pas le n° de la *Rom.* où M. G. P. démontre que *jeûner* vient de *jejunare* et *juner* de *junare.* Je suis complètement de cet avis, en tant qu'il s'agit de textes du XIIme s., mais je ne crois pas que la conscience de la diversité d'origine de ces deux verbes ait survécu au XIVme s., peut-être même au XIIIme. En tout cas, au XVIme s., *jeuner* de *jejunare* pouvait sonner *juner,* absolument comme *jeune* de *juvenem* pouvait sonner *june,* et *juner* de *junare* pouvait se prononcer *jeuner* absolument comme *obscur* et *aventure,* où l'*u* est pur, se prononçaient en *eu* dans ces vers de S. Garnier, poète blaisois (*Henriad.* p. 161, 223) :

Que tu raporteras par les enfers *obscurs.*
A ceux qui ont suivi comme toi les Ligueurs.

Taschant à recouvrer (se contentant pour l'heure)
Ses compagnons Flamans de si bonne *avanture.*

— P. 517 Quicherat, Léop. Pannier, Brachet ont eu, et un certain nombre de philologues modernes me paraissent avoir conservé des idées tout-à-fait erronées sur la prononciation au XVIme s. des désin. verbales-*eus* etc. *-eusse* etc, *-eu, -eue,* et des désin. substantives en *eure.* Qui croirait que le récent auteur d'une *Hist*e *de la lang. franç*se, élève d'un illustre philologue, ignore complètement les formes ou plutôt la prononc. *eu, eure* qui a précédé la prononc. actuelle *u, ure* (2)? Et Thur. semble si bien partager ces préjugés de l'école philologique officielle que, toutes et quantes fois il est contraint d'enregistrer le témoignage d'un grammairien en faveur de la pron. en *eu,* il s'empresse de l'atténuer et de le restreindre. Si Sylvius « écrit j'*heu, heus* avec le signe de la diphtongue, » c'est « peut-être pour se rapprocher de l'étymologie plutôt que pour représenter la vraie prononciation » Thur. I, 518, lig. 12 ; si « St Liens dit formellement que *ceulx* (3) sans l'*l* et l'*x* se

(1) Cf. Mar. III, 489 *an* R *Lan* (Laon), et Math. 91 *sera'lle* = sera elle.

(2) Cf. *Bulletin de la Fac. des L. de Poitiers* janvier 1885, p. 46, lig. 29 et suiv. et Cledat, *Gramm. de la vieille lang. franç.* p. 30.

(3) Cf. Malh. I, 288 *ceux* R *déceux,* et *Dial. blais.* p. 55.

Digitized by Google

prononce comme je *sceu,* » Thur. d'ajouter immédiatement: « il écrit pourtant les participles *creu, esmeu* en marquant que l'*e* doit être supprimé ; » si Tabourot affirme que les subst. en *eure* (atura) peuvent rimer avec les désin. en *eure* (oram) Thur. 1, 520, lig. 15, il lui oppose sur le champ le témoignage « sans restriction » de Lanoue, oubliant tout ce qu'il y avait de vague et de flottant dans la prononc. du XVIme s. (1) et que ce qui pouvait être vrai au temps (1560) où Jean Le Fèvre rédigeait, au temps (1572) où Tabourot publiait pour la première fois le *Dict. de rimes,* pouvait fort bien ne l'être plus à l'époque (1596) où Lanoue publiait le sien, ou plutôt l'être beaucoup moins, Henri IV et ses Gascons ayant puissamment contribué à la diffusion du son *u ;* s'il cite H. Est. écrivant « que l'*e* ne se prononce pas dans *pleut* (placuit), *peu* (de *pouvoir*), *veu* (de *voir*), » Thur. I, 517, lig. 17, il oublie de signaler R. Est. (1558) enseignant que « *eu* se prononce dans *peu, esmeu* comme dans *seur, meur, heureux* (2). » Enfin il va jusqu'à prétendre I, 519, lig. 3 que Tabourot a dans certains exemples « probablement forcé la prononciation.

Je prie le lecteur de vouloir bien mettre les assertions de Thur. en regard des rimes suivantes des deux plus grands poètes du XVIme s., de Marot et de Ronsard, lesquels représentent à eux deux dans le XVIme s. une période d'environ 90 ans :

MAROT.

1° EU — I, 228 *peu* (paucum,) *repeu.* — 368 je *meurs, meurs* (maturos). — 536 *peu* (potutum) *peu* (paucum). — 547 *peu* (potutum), *rompu.* — II, 284 *queue, eue, conceue, receue.* — 345 il te *pleut veoir,* que *pleuvoir.* — 545 *veu* (vedutum), *vœu.* — III, 329 *eu, veu* (3).

(1) Cf. même au XVIIme s. DM. *Catal.* II, 93 moisson *meure* R *heure ; Estreines* II ventre *dur* R fruit peu *mur ; Elégie* 372 *meur* R *humeur ; Vie de Virg.* (1671) p. 58 *fleurs, meurs.*

(2) Cf. Liv. *La gramm. fr. et les gramm.* p. 356 et *Dial. blais.* de la prononc. de l'*u*, p. 49 et ss.

(3) Dieu merci, les fausses idées au sujet de la prononç. de la bivocale *eu* provenant d'*éu* tendent à disparaître, et Quicherat lui-même n'oserait plus soutenir que dans les particip. terminés en *eu eu* sonnât toujours *u.* Cf. Suchier,

Digitized by Google

2° EURE — I, 114 *heure, alleure.* — 344 *scelleure, sept l'heure.* — II, 183 *meure* (moriam) *asseure.* — 320 *blessure, j'asseure* — 321 *meure* (matura), *pleure.* — III, 378 *souilleure, meilleure.* — 54 Cela voyant, les nues qui tant PLEURENT Rompt et sépare. Et quand les pluyes FURENT Par Aquilon chassées en maintz lieux — 455 X est la lettre VENIMEUSE De filles à jeunes enfants ; Mais toutes foys quoy qu'on y MUSE etc.

RONSARD

1° EU *peu* (paucum) *repeu* I, 19. — *peu* (pavutum), *repeu, feu, peu* (paucum) 66. — *veu* (vedutum), *feu* 83. — *receu, feu* 131, 175. — *feu, esmeu* 144. — *peu* (potutum) *feu* 231. — *receu, apperceu, feu* 305. — *beu, feu* 358. — *neveu, veu* (vedutum) II, 56, 57. — *neveu, pourveu* 241. — *feus, esmeus* III, 170 — *pourveus, neveux* 242. — *leu* (legutum) *feu* IV, 322. — *feus, veus* (vedutos) 342. — *veu, peu* (paucum) V, 19. — *repeu, boute-feu* 150. — *vœu, leu* 289. — *vœu, veu* VI, 411. — *eu, feu* VII, 59(1). — *veu, pot-au-feu* 260. — *deu* (debutum), *peu* (paucum) VIII, 108.

2° EURE *heure, blesseure* I, 193. — *heure, pleure, demeure, seure* (secura) 345. — *chevelure, heure* II, 389. — *heure, armure* V, 21. — *seures, serrures* (2) VI, 39. — *heure, rogneure* VII, 292 etc.

Dans les poètes du XVIme s., pour ne pas remonter plus haut, depuis Marot jusqu'à Pasquier, depuis Ronsard jusqu'à Rob. Garnier, on trouverait de ces rimes-là à la douzaine. Le sévère Malherbe et Corneille lui-même ont payé leur tribut à cette prononciation.

OEuv. poét. de Beaumanoir. *Introd.* CXXXI: Je signale la rime *peu, veu* (paucum vedutum). On arrivera, j'espère, un jour à reconnaître que dans les mots en *u* pur (*vertu, vécu, nul, plus* etc.) l'*u pouvait* aussi sonner *eu* au XVIme s. Cf. *De la Prononciation de la voy. U.*

(1) Cf. Regnier 233, 236 *eu, jeu.* — 299 *feu, peu* (potutum).

(2) Cf. Pasq. II, 697 :

> Mais serré que je fus par vous en prison seure
> Vous cruelle aussitost brouillastes la *serreure.*

Seure, asseure dans Pasquier comme dans Ronsard ne sonnent jamais en *u.* Cf. Palsgr. 390 *demeures* R *seures.*

Digitized by Google

Est-ce à dire que le son *u* ait alors disparu de la langue française? A Dieu ne plaise, mais il est incontestable, que le son *eu*, qui devait finir par succomber, lui disputa long-temps l'empire, et qu'il eut pour champions les plus grands poètes du XVIme s. Marot, Ronsard et Dubartas. Je ne parle pas de Regnier, qui bien qu'originaire de Chartres, n'offre que de rares exemples du son *eu* pour *u*, et n'en offre pas un seul d'*eure* pour *ure*.

Cette prononciation *ad libitum* de l'écriture *eu* et même de la lettre *u* en *eu* ou en *u* peut-être proposée comme un exemple, entre tant d'autres, de l'anarchie qui régnait alors dans le langage. Rien n'y est fixe; tout y est flottant; on est en plein dans une époque de transition pour la prononciation comme pour la langue. Il n'y a point d'autorité supérieure qui fasse accepter unanimement sa loi, ni la Cour, ni le Parlement, ni la Chancellerie, ni la Cour des Comptes. A la distance où nous sommes du XVIme s., qui a produit près d'une quarantaine de traités grammaticaux, nous nous imaginons que les grammairiens durent exercer quelque influence. En dehors de quelques adeptes ils n'en exercèrent aucune, et nous ne trouvons aucun témoignage contemporain qui atteste que même à leurs querelles personne s'y soit intéressé en dehors d'eux-mêmes. Le public les ignorait, et Blaise de Vigenère, un lettré pourtant, a pu écrire en 1589, sans provoquer ni contradiction ni étonnement, cette phrase qui nous paraît étonnante après avoir lu le livre de Thurot: « Nous n'avons ni grammaires, ni règles establies jusqu'aujourd'hui (1). »

Ce mot de Vigenère, restreint au sujet qui nous occupe, càd. à la prononciation, sera la conclusion de ce travail. Elle s'imposera, ou plutôt elle s'est déjà imposée à l'esprit de tous ceux qui, après avoir étudié avec soin l'ouvrage de Thurot, m'auront fait l'honneur de lire mes observations: Au XVIme s. en fait de prononciation, IL N'Y A POINT DE RÈGLES ESTABLIES, càd. comme je l'ai avancé en commençant, qu'IL N'Y RÈGNE POINT D'USAGE NORMAL.

Je laisse au lecteur le soin de tirer les autres conclusions qui se dégagent de ma critique, mais j'insiste en particulier sur celle-ci.

(1) *Comment. de J. Cesar*, illustrez d'annotations, par Blaise de Vigenère, 1589, 1 vol. in-4°, p. 268.

Digitized by Google

Il n'en faut pas moins savoir gré à l'éminent grammairien d'avoir recueilli avec un soin scrupuleux les témoignages de ses devanciers sur la prononciation en France. Son plus grand mérite et le fruit le plus évident de ces recherches si patientes et qu'une plume amie a qualifiées d'admirables, ce sera d'éviter à tous ceux qui dans l'avenir voudront s'occuper de la prononciation française l'ennui de fouiller les bibliothèques et d'y troubler le repos des grammairiens. Sous un volume relativement restreint, si l'on songe à la quantité d'ouvrages qu'il lui a fallu dépouiller, on trouvera dans ce livre tout ce qui est éparpillé dans plus de deux cents traités, la plupart difficiles à se procurer, plus difficiles encore à lire ; et je ne saurais mieux ni plus brièvement résumer mon opinion sur le livre *De la prononciation française* qu'en lui appliquant, sans presque rien changer que la première ligne, le titre que Serreius a mis en tête de sa *Grammatica gallica* : Summa summarum gallicæ pronuntiationis..., in qua omnia fere a variis probatis et bonis authoribus utiliter et scite tradita... concinnata sunt : ita ut quæ antea variis hinc inde ex libris cum tædio et molestia quærenda erant, in hoc unum opus congesta et redacta sint : et a quovis gallicæ linguæ studioso utiliter ac fructuose legi ac disci possint (Thur. *Introd.* XLIV).

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Liste des abréviations 1
Avant-propos. 5
De la prononciation en France au XVIme s. et du livre de Thurot etc. (1). 6
PRÉFACE 6
Liste alphabétique des auteurs cités. 10

INTRODUCTION.

De l'usage normal 13

LIVRE PREMIER.

VOYELLES 15

CHAPITRE PREMIER.

SECTION PREMIÈRE. A, E 16
A, E devant les consonnes autres que l'R 18
SECTION II. A, O 19

CHAPITRE II.

E 21
SECTION PREMIÈRE. E tonique 21
SECTION II. É, È atones. 24
SECTION III. E féminin 24
SECTION IV. E dans les proclitiques. 33
SECTION V. (voir l'errata). 35

CHAPITRE III.

I. 36

CHAPITRE IV.

SECTION PREMIÈRE. O, OU 41
SECTION II. O, E (voir l'errata). 43

CHAPITRE V.

U. 43
Syncope, élision 44

(1). A partir d'ici les divisions et subdivisions de ce travail correspondent à celles du livre du Thurot.

Digitized by Google

LIVRE II.

Pages.

DIPHTONGUES 47

CHAPITRE PREMIER.

AI, ... 50
SECTION PREMIÈRE. AI étymologique 51
SECTION II. AILL, AIGN 52

CHAPITRE III.

OI 54
SECTION PREMIÈRE. Prononciation 54
SECTION II. (Voir l'errata), OIE 55
SECTIONS III, IV, V 56

CHAPITRE IV.

UI, U 58

CHAPITRE V.

SECTION PREMIÈRE. AU 59
Permutations 60
SECTION II. EAU 60

CHAPITRE VI

EU 61

CHAPITRE VII.

IÉ 64

CHAPITRE VIII.

Voyelles consécutives 64

ERRATA.

P. 8, lig. 24 Thur, *lisez* Thur.,
P. 12, lig. 27 où *lisez* ou.
P. 35, lig. 7 *avant* P. 216 *suppléer:* SECT. V.
P. 43, lig. 9 *avant* P. 274 *reporter* CHAPITRE V.
P. 52, lig. 8 dipht. *oi lisez* dipht. *ai.*
P. 55, lig. 35 *avant* P. 364 *suppléer* SECT. II.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google